

Conseil d'administration

23 novembre 2011

Sujet**Deuxième rapport financier trimestriel 2011-2012****Contexte**

CBC/Radio-Canada publiera son deuxième rapport financier trimestriel se terminant le 30 septembre 2011.

Information connexe

Vous trouverez ci-joint les documents suivants:

1. Faits saillants.
2. CBC/Radio-Canada deuxième rapport financier trimestriel 2011-2012.

Pour décision**Pour information****Préparé par**

Nom : Suzanne Morris

Date : Le 18 novembre 2011

Recommandation de la direction

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil d'administration approuve la publication du deuxième rapport financier trimestriel 2011-2012 de CBC/Radio-Canada.

Dernière discussion au Conseil

Date : s.o.

Décision prise : s.o.

Prochaines étapes

Exposé des résultats financiers du trimestre terminé le 30 septembre 2011 (Faits saillants)

22 novembre 2011



Points saillants financiers de 2011-2012

- ✓ Augmentation de la contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale en raison de l'admissibilité de trois stations supplémentaires
- ✓ Baisse des revenus publicitaires, qui demeurent toutefois au-dessus des résultats à ce jour pour l'exercice 2010-2011.
- ✓ Accroissement des charges surtout attribuable à l'enrichissement de la programmation des services traditionnels et numériques et à des coûts ponctuels pour la mise en œuvre de divers projets générant des gains d'efficience
- ✓ Révision du gain sur dilution provenant de la fusion de Sirius pour tenir compte des exigences de la comptabilisation des prises de contrôle inversées appliquées dans les résultats de septembre 2011

État consolidé de la situation financière – Points saillants

(en milliers de dollars)

	Septembre 2011	Mars 2011	Écart	Explication de l'écart
ACTIF				
Trésorerie	83 018	63 224	19 794	Moment des entrées et des sorties.
Clients et autres créances	149 512	173 763	(24 251)	Diminution consécutive à la baisse des ventes publicitaires au 2 ^e trimestre comparativement au 4 ^e trimestre de 2011
Programmation	217 762	163 658	54 104	
Charges payées d'avance	58 454	138 689	(80 235)	Diminution attribuable à la des
Régime de retraite	34 715	148 769	(114 054)	Diminution attribuable à des pertes actuarielles occasionnées surtout par une diminution du taux d'actualisation partiellement compensée par un rendement attendu des actifs supérieur aux prévisions.
Charges différées	9 638	3 003	6 635	Augmentation résultant des paiements anticipés à long terme faits à
Participation dans une entreprise associée	6 917	17	6 900	Nouvelle participation dans CSR Inc.

État consolidé de la situation financière – Points saillants

(milliers de dollars)	Septembre 2011	Mars 2011	Écart	Explication de l'écart
PASSIF				
Créditeurs et charges à payer	94 562	125 335	(30 773)	Baisse des charges à payer au titre de la programmation et des immobilisations combinée avec un écart temporaire dans le profil d'achat.
Provisions	25 474	28 676	(3 202)	Principalement une provision pour des litiges relatifs à l'impôt foncier municipal et à des droits d'auteur.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (court et long termes)	350 409	354 971	(4 562)	Baisse découlant principalement des versements au 1 ^{er} trimestre pour le Programme incitatif de retraite volontaire 2010-2011, compensée en partie par les charges à payer au titre du Programme pour le semestre terminé en sept. 2011. La baisse nette est contrebalancée en partie par une augmentation des passifs au titre des régimes de retraite et avantages du personnel causée par une diminution du taux d'actualisation.
Financement des immobilisations différé	588 135	602 025	(13 890)	Le crédit parlementaire pour les immobilisations est constaté sur les mêmes périodes que l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles auxquelles il se rapporte.
CAPITAUX PROPRES				
Total des capitaux propres attribuables à la Société	233 640	327 201	(93 561)	Résultat opérationnel de la période compensé par des pertes et des gains actuariels au titre des régimes à prestations définies

État consolidé du résultat – Points saillants

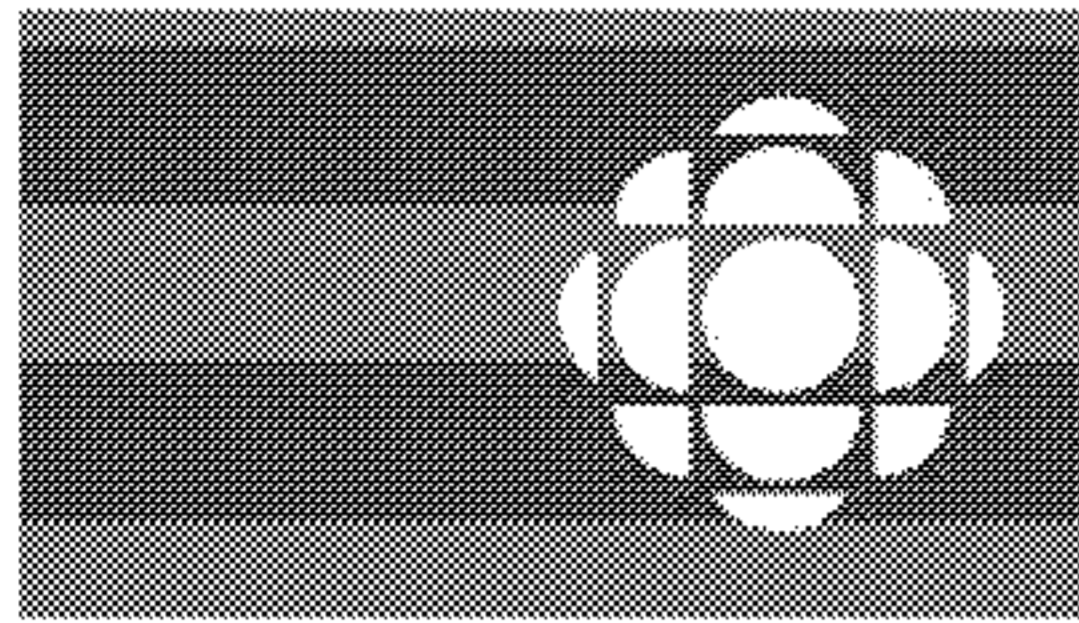
(comprenant les autres éléments du résultat global)

	Trimestre se terminant le			Explication de l'écart
	30 septembre			
	2011	2010	Écart	
Revenus	128 076	123 402	4 674	Augmentation surtout attribuable à la contribution supérieure du FAPL en raison de l'admissibilité de trois stations supplémentaires.
Charges	(389 577)	(379 201)	(10 376)	Augmentation attribuable à l'enrichissement de la programmation des services traditionnels et numériques, à la programmation entourant le 75 ^e anniversaire, à des hausses des coûts d'exploitation d'un nouveau réseau convergent de données et des coûts associés aux indemnités de départ dans le cadre du PIRV, et à divers projets induisant des gains d'efficience.
Financement public	289 955	300 680	(10 725)	Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles est comptabilisé en fonction des besoins prévus, compte tenu des revenus et des charges budgétés pour la période.
Éléments hors activités opérationnelles	(13 439)	(369)	(13 070)	Diminution consécutive à l'ajustement apporté au gain sur dilution provenant de la fusion de Sirius pour tenir compte des exigences de la comptabilisation des prises de contrôle inversées.
Résultat net de la période	15 015	44 512	(29 497)	
Autres éléments du résultat global	(195 112)	112 670	(307 782)	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies pour le trimestre terminé en septembre 2011 en raison d'une diminution du taux d'actualisation, partiellement compensée par un rendement attendu des actifs plus élevé que prévu.
Total du résultat global de l'exercice	(180 097)	157 182	(337 279)	

État consolidé du résultat – Points saillants

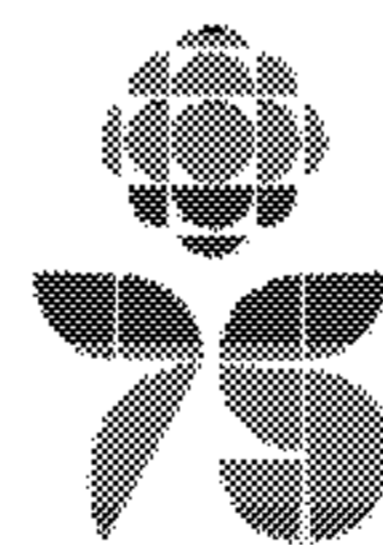
(comprenant les autres éléments du résultat global)

(en milliers de dollars)	Semestre se terminant le			Explication de l'écart
	2011	2010	Écart	
Revenus	308 221	289 458	18 763	Augmentation surtout attribuable à la contribution supérieure du FAPL en raison de l'admissibilité de trois stations supplémentaires, à la consolidation des résultats d'ARTV (6 mois en 2011 au lieu de 3 mois en 2010) et à une hausse des revenus publicitaires.
Charges	(861 197)	(824 734)	(36 463)	Hausse attribuable à l'enrichissement des grilles horaires, à la programmation entourant le 75 ^e anniversaire, à la couverture des élections fédérales et de la visite royale, à une augmentation des coûts associés aux indemnités de départ (PIRV) et à un accroissement des investissements dans les services numériques.
Financement public	568 890	569 986	(1 096)	Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles est comptabilisé en fonction des besoins prévus, compte tenu des revenus et des charges budgétés pour la période.
Éléments hors activités opérationnelles	29 425	(504)	29 929	Augmentation essentiellement attribuable au gain sur dilution et aux revenus de dividende provenant de la fusion de Sirius.
Résultat net de la période	45 339	34 206	11 133	
Autres éléments du résultat global	(138 816)	79 994	(218 810)	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies en date de septembre 2011 en raison d'une diminution du taux d'actualisation, partiellement compensée par un rendement attendu des actifs plus élevé que prévu.
Total du résultat global de l'exercice	(93 477)	114 200	(207 677)	



DEUXIÈME RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

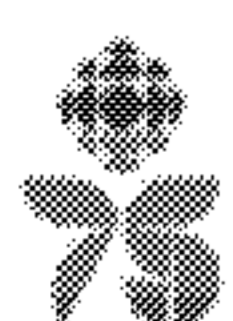
POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 30 SEPTEMBRE 2011



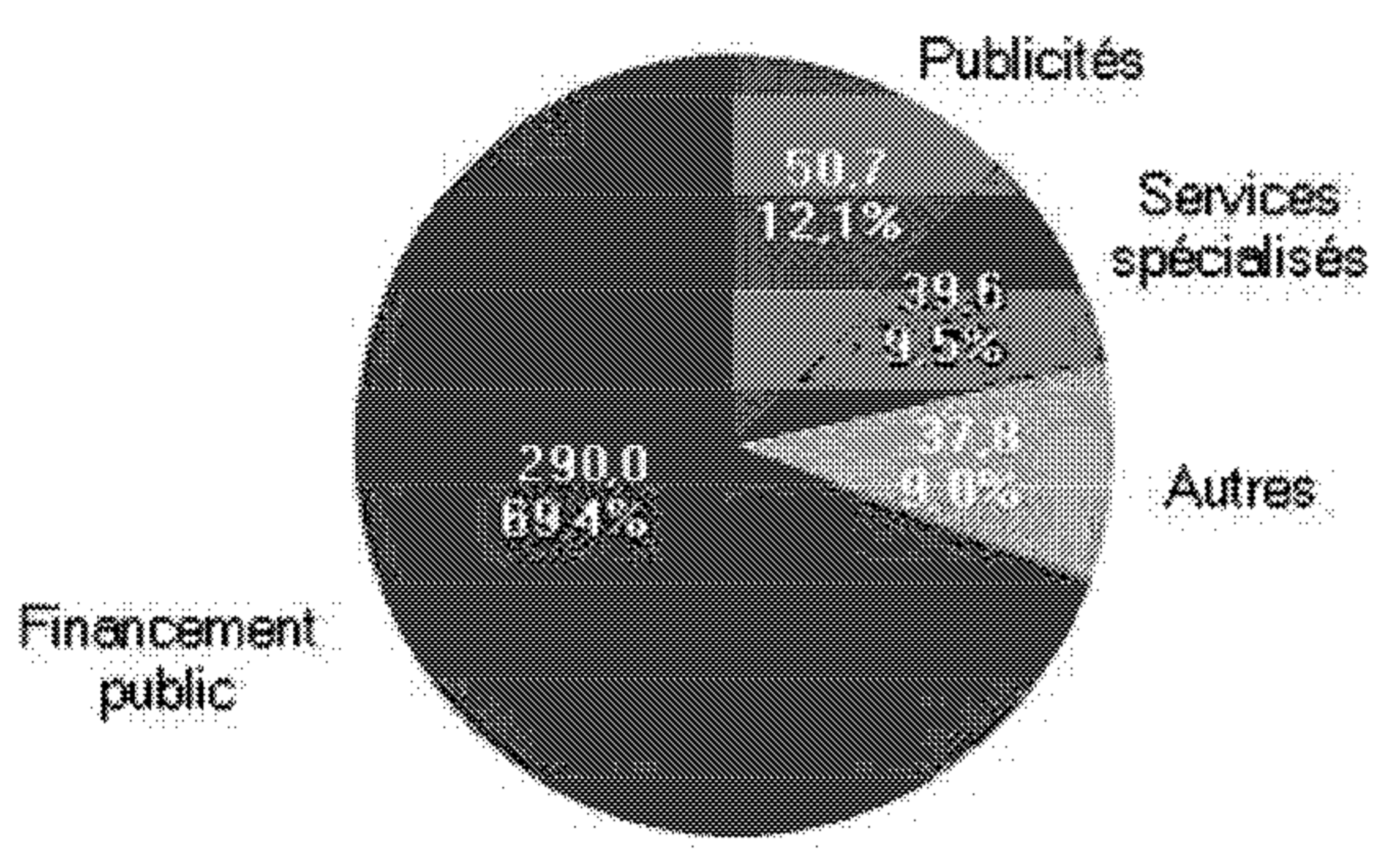
UN MONDE À CÉLÉBRER

Table des matières

1.	Stratégie 2015 - Mise à jour trimestrielle et points saillants de la Société	8
1.1	Stratégie 2015 - Mise à jour	8
1.2	Points saillants de la Société.....	9
2.	Rendement.....	13
2.1	Principaux indicateurs de rendement.....	13
2.2	Rendement des Services français et anglais	14
2.3	Attentes et résultats en matière de contenu canadien	15
3.	Capacité de produire des résultats.....	16
3.1	Personnes et leadership.....	16
3.2	Capacité des ressources	17
4.	Résultats et perspectives	19
4.1	Résultats.....	19
4.2	Situation financière, flux de trésorerie et liquidités.....	27
4.3	Perspectives et risques	28
5.	Présentation de l'information financière	32
5.1	Transition aux Normes internationales d'information financière	32
5.2	Normes comptables futures	32
5.3	Transactions entres parties liées.....	32
6.	Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs.....	33
	États financiers consolidés résumés.....	34
	Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.....	39



Sommaire

<p>Revenus et sources de financement pour le semestre se terminant le 30 septembre (en millions de dollars)</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Source</th> <th>Montant (millions de dollars)</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Financement public</td> <td>290.0</td> <td>89.4%</td> </tr> <tr> <td>Publicités</td> <td>50.7</td> <td>12.1%</td> </tr> <tr> <td>Services spécialisés</td> <td>39.6</td> <td>9.5%</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>32.8</td> <td>8.0%</td> </tr> </tbody> </table>	Source	Montant (millions de dollars)	Pourcentage	Financement public	290.0	89.4%	Publicités	50.7	12.1%	Services spécialisés	39.6	9.5%	Autres	32.8	8.0%	<p>Message du président-directeur général</p> <p>Au cours du deuxième trimestre, nous avons accompli des progrès considérables dans la mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique, <i>2015 : Partout, Pour tous</i>. Nous avons lancé notre plan d'expansion régionale, conformément à l'engagement que nous avons pris envers les Canadiens d'approfondir notre relation avec leurs communautés. Nous avons également fait des investissements dans le contenu destiné aux plateformes musicales et numériques.</p> <p>Hubert T. Lacroix Président-directeur général</p>
Source	Montant (millions de dollars)	Pourcentage														
Financement public	290.0	89.4%														
Publicités	50.7	12.1%														
Services spécialisés	39.6	9.5%														
Autres	32.8	8.0%														

Points saillants du trimestre

Dans le cadre de la Stratégie 2015, nous avons annoncé des améliorations aux services locaux partout au pays :

- CBC lancera de nouveaux services de radio et sur Internet dans les régions de London et de Waterloo ainsi que de nouvelles émissions de nouvelles sur les ondes de CBC Television le week-end dans les marchés d'Edmonton, d'Ottawa, des Maritimes et de St. John's. Avec le lancement récent de la nouvelle programmation d'information à Edmonton et à Regina, Radio-Canada offre désormais des nouvelles régionales le week-end dans dix marchés canadiens.
- Nous avons également annoncé le lancement prochain d'un nouveau service numérique local révolutionnaire à Hamilton, en Ontario, qui préfigure une nouvelle ère de communication des citoyens avec leurs communautés et entre eux.

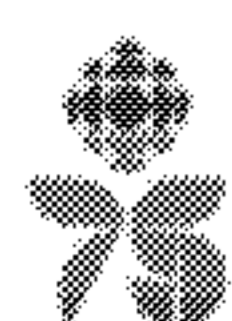
Points saillants financiers du deuxième trimestre

Résultat net

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
Revenus	128 076	123 402	4 674	3,8	308 221	289 458	18 763	6,5
Dépenses	(389 577)	(379 201)	(10 376)	(2,7)	(861 197)	(824 734)	(36 463)	(4,4)
Financement public	289 955	300 680	(10 725)	(3,6)	568 890	569 986	(1 096)	(0,2)
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	28 454	44 881	(16 427)	(36,6)	15 914	34 710	(18 796)	(54,2)
Éléments hors activités opérationnelles	(13 439)	(369)	(13 070)	(3 542,0)	29 425	(504)	29 929	5 938,3
Résultat net de la période	15 015	44 512	(29 497)	(66,3)	45 339	34 206	11 133	32,5

Aperçu du résultat net du deuxième trimestre

- Au deuxième trimestre, le résultat net avant éléments hors activités opérationnelles s'est établi à 28,5 millions de dollars, comparativement à 44,9 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce résultat traduit l'évolution suivante des revenus, du financement et des dépenses :
- Les revenus ont progressé de 4,7 millions de dollars (3,8 pour cent) comparativement à la même période en 2010-2011. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de la contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) aux stations admissibles, dont le nombre est passé de 17 en 2010-2011 à 20 cette année.
- Les dépenses ont augmenté de 10,4 millions de dollars (2,7 pour cent) par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier. Les services de télévision et de radio ainsi que les services numériques sont touchés par cette augmentation, qui est en partie attribuable à l'enrichissement de la programmation des services traditionnels et numériques conformément au plan stratégique 2015. Des coûts ponctuels pour la mise en œuvre de divers projets générant des gains d'efficacité, une hausse des coûts d'exploitation d'un nouveau réseau convergent de données et les coûts associés au Programme incitatif de retraite volontaire offert afin de réaliser des gains d'efficacité et de renouveler l'effectif.
- Au deuxième trimestre, le financement public constaté à des fins comptables a diminué de 10,7 millions de dollars (3,6 pour cent) comparativement au trimestre correspondant de l'an dernier, une diminution qui s'explique par la correspondance établie entre le financement et les coûts inscrits au budget pour l'exercice. Le financement public pour l'exercice 2011-2012 devrait être inférieur de 2,8 millions de dollars à celui de l'exercice précédent en raison de la réduction budgétaire mise en œuvre dans le cadre du budget fédéral de 2007.
- Les éléments hors activités opérationnelles ont affiché une perte de 13,4 millions de dollars qui reflète les régularisations comptables auxquelles a donné lieu la fusion de Sirius Canada et de CSR conclue à la fin du premier trimestre de l'exercice en cours.



Autres éléments du résultat global

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
Résultat net de la période	15 016	44 612	(29 497)	(66,3)	45 339	34 206	11 133	32,5
Autres éléments du résultat global	-	129	(129)	(100)	(5 000)	253	(5 253)	(63)
Total du résultat global de la période	15 016	44 641	(29 626)	(66,4)	40 339	34 459	5 880	17,1

- Par rapport au deuxième trimestre de 2010-2011, les autres éléments du résultat global ont reculé de 307,8 millions de dollars en raison de pertes actuarielles hors trésorerie subies par les régimes de retraite à prestations définies de CBC/Radio-Canada. Les Normes internationales d'information financière (IFRS) récemment adoptées imposent une comptabilisation immédiate des écarts actuariels des régimes de retraite, ce qui donne naissance à d'importantes fluctuations des autres éléments du résultat global sur une base trimestrielle.

Autres questions financières

- CBC/Radio-Canada figure au nombre des 67 organisations tenues de préparer deux propositions dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) appliqué dans l'ensemble de l'administration fédérale, soit une proposition pour réduire de 5 pour cent le crédit pour les activités opérationnelles, et l'autre, pour le réduire de 10 pour cent sur trois ans. Les résultats de cet examen devraient être connus en février ou en mars 2012 dans le cadre du budget fédéral de 2012.
- Dans le cadre du budget fédéral de 2011, le gouvernement a confirmé la reconduction du financement de 60 millions de dollars qui sera versé à la Société en 2011-2012 en vue de soutenir ses initiatives de programmation canadienne. La Société reçoit ce financement depuis 2001.
- Même si à l'heure actuelle, tout indique que la Société atteindra ses cibles de revenus publicitaires pour l'année, en raison du climat d'incertitude économique qui règne depuis le deuxième trimestre, elle surveille de près ses résultats et ses prévisions dans un marché qui fonctionne au ralenti.

Rapport de gestion

Exigences concernant les rapports trimestriels

La plupart des sociétés d'État canadiennes sont tenues de présenter des rapports financiers trimestriels pour chacun des trois premiers trimestres de l'exercice, en plus du rapport annuel. Cette nouvelle exigence favorise une surveillance efficace des fonds publics. Dans le cadre des efforts qu'elle déploie pour faire preuve de transparence, CBC/Radio-Canada a le plaisir de présenter son deuxième rapport trimestriel pour la période terminée le 30 septembre 2011. Ce rapport est accessible sur le site web institutionnel de CBC/Radio-Canada.

Les présents états financiers consolidés résumés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 n'ont pas été audités par notre vérificateur.

Normes internationales d'information financière

Depuis le 1^{er} avril 2011, les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public sont tenues de publier leurs résultats financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Le présent rapport présente des données comparatives complètes basées sur les IFRS.

Note relative aux déclarations prospectives

Ce rapport renferme des déclarations prospectives concernant les objectifs, les stratégies et les résultats opérationnels et financiers escomptés. Les déclarations prospectives s'appuient sur les hypothèses générales suivantes : CBC/Radio-Canada continue de recevoir un financement public stable, le marché des revenus publicitaires à la télévision demeure solide et le contexte de la réglementation de radiodiffusion ne change pas fondamentalement. Les principaux facteurs de risque et d'incertitude sont décrits à la section *Le point sur les perspectives et les risques* du présent rapport. Toutefois, de nombreux risques et de nombreuses incertitudes échappent à la volonté de CBC/Radio-Canada et restent difficiles à prévoir. Ceux-ci comprennent, sans s'y limiter, des facteurs liés à la conjoncture économique et financière, ainsi que d'autres facteurs d'ordre technologique et réglementaire. En raison de l'influence de ces facteurs ou d'autres facteurs, les résultats réels peuvent différer considérablement des prévisions contenues, de manière explicite ou implicite, dans les déclarations prospectives.



1. Stratégie 2015 - Mise à jour trimestrielle et points saillants de la Société

Le plan stratégique de la Société, intitulé *2015 : Partout, Pour tous*, a été lancé en février 2011. Sa mise en œuvre s'est poursuivie au deuxième trimestre. On trouvera une description du plan stratégique et des activités principales de la Société dans le rapport du premier trimestre de l'exercice en cours.

1.1 Stratégie 2015 - Mise à jour

- Bell Media et CBC/Radio-Canada ont annoncé la conclusion d'un partenariat pour présenter une soumission en vue d'obtenir les droits de diffusion exclusifs pour le Canada des Jeux olympiques d'hiver 2014 à Sotchi et d'été 2016 à Rio. Cet accord est en phase avec la priorité stratégique de la Société qui est d'offrir aux Canadiens des émissions d'intérêt national en recourant de plus en plus à des partenariats.
- CBC/Radio-Canada a rendu publics des détails sur ses plans de mise en œuvre et d'amélioration des services locaux au cours des cinq prochaines années visant plus de 6 millions de Canadiens d'expression anglaise et plus de 3,4 millions de Canadiens d'expression française actuellement non desservis ou mal desservis. Voici quelques exemples des plans annoncés au cours du trimestre :
 - Lancement de nouveaux services de radio et sur Internet par CBC dans les régions de London et de Waterloo.
 - Nouvelles émissions d'information le week-end à l'antenne de CBC Television à Edmonton, à Ottawa, dans les Maritimes et à St. John's.
 - Nouvelle émission de nouvelles présentée le week-end par Radio-Canada à Edmonton et à Regina, ce qui porte à dix le nombre de marchés où des émissions de nouvelles régionales en langue française sont diffusées les samedis et dimanches.
 - Un nouveau service numérique lancé à Hamilton, en Ontario, offrira des nouvelles locales, des bulletins météo, des calendriers d'activités ainsi que d'autres informations au besoin, à courte et à longue échéance. Ce service destiné à relier les résidents de Hamilton à leur communauté sera accessible par téléphones intelligents, ordinateurs de table et portatifs, et tablettes électroniques.
- Conformément à l'engagement pris par CBC/Radio-Canada de présenter un éventail de grands événements au cours de l'année dans le cadre de sa Stratégie 2015, les Services anglais et français ont présenté le 7 septembre dernier un grand événement multiplateforme (télévision, radio et web) qui a permis à tous les auditoires de CBC et de Radio-Canada d'assister à l'inauguration de la nouvelle salle de concert de l'Orchestre symphonique de Montréal.
- La Société a présenté une proposition solide pour les droits de diffusion des matchs de la FIFA de 2015 à 2022. Bell a présenté une proposition d'un montant plus élevé qui a été retenue. Nous demeurons toutefois le diffuseur officiel des événements de la FIFA au Canada jusqu'en 2014 et dans l'esprit de la Stratégie 2015, nous chercherons des remplacements acceptables pour combler cette perte.

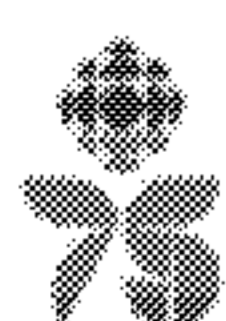
1.2 Points saillants de la Société

75^e anniversaire

- Pour marquer son 75^e anniversaire, la Société a organisé 75 jours de célébrations ponctués d'émissions et d'événements spéciaux multiplateformes qui ont culminé le 2 novembre.
- Pour inaugurer les célébrations, CBC et Radio-Canada ont diffusé le documentaire de deux heures *1 jour/1 Day*, qui brosse un portrait de la réalité canadienne d'un océan à l'autre sur le cours d'une journée de 24 heures.
- Nous avons tenu des journées portes ouvertes partout au pays pour offrir à des dizaines de milliers de Canadiens l'occasion de visiter *leur* radiodiffuseur public.

Points saillants de la programmation

- En juillet, CBC Sports a offert au public canadien une vaste couverture des matchs de la Coupe du monde de soccer féminin de la FIFA en Allemagne. Au Canada, la finale a été regardée par 3,1 millions de téléspectateurs.
- L'engouement du public pour la télé-réalité *Les Chefs!* ne s'est pas démenti à la deuxième saison diffusée à l'été 2011. Produite à Québec, cette compétition culinaire a dépassé à plusieurs reprises la marque d'un million de téléspectateurs. L'émission *Les Chefs!* est un exemple des efforts que déploient les Services français pour accroître les activités de production dans les régions.
- Radio-Canada a poursuivi la mise en œuvre de ses initiatives numériques visant à étendre sa présence partout et en tout temps. Elle a notamment lancé une application mobile pour les sports et une autre pour la Coupe du monde de soccer féminin, consacré une semaine au twivage du 11 au 18 septembre et mis en marché une application de jeu dérivée de la très populaire émission *Les Parent*.
- En septembre, CBC a lancé *Cover Me Canada*, une nouvelle émission de prestations musicales en direct présentant chaque semaine huit artistes peu connus qui se disputent la première place du concours en réinterprétant des succès de figures emblématiques de la scène canadienne.
- ARTV a célébré son dixième anniversaire. Depuis ses débuts, la chaîne consacrée aux arts a multiplié par cinq sa part de marché pour atteindre 5,5 millions de téléspectateurs canadiens l'an dernier. La campagne de débrouillage sur les réseaux de distribution par câble et par satellite en septembre a permis à de nouveaux téléspectateurs de découvrir ARTV.
- En septembre, les émissions de télévision présentées par les réseaux CBC et Radio-Canada ont remporté 56 Gémeaux et 40 prix Gemini. Les deux galas de remise des prix ont été diffusés en direct sur les ondes de CBC et de Radio-Canada. Au cours du deuxième trimestre, les Services anglais et français de télévision ont également remporté plusieurs prix nationaux et internationaux prestigieux.



Prix	Lauréat
Columbia University Graduate School of Journalism Prix : <i>Maria Moors Cabot</i> 2011, le plus ancien prix de journalisme international, qui en est à sa 73 ^e année d'existence	Jean-Michel Leprince Le jury a souligné la maîtrise du journalisme électronique de M. Leprince qu'il met au service des auditeurs, téléspectateurs et internautes canadiens.
<i>Playback</i> - Canadian Film & TV Hall of Fame	George Stroumboulopoulos - <i>Swarovski Humanitarian Award</i> Allan Hawco (<i>Republic of Doyle</i>) - <i>Playback Outstanding Achievement Award</i> Roger Abbott (<i>Royal Canadian Air Farce</i>) - <i>Pioneer</i> Pierre Juneau (ancien président du Conseil de CBC/Radio-Canada) - <i>Television Honouree</i>
63 ^e prix Italia Prix : Site interactif d'une émission de télévision ou de radio	<i>Réfugiés oubliés - Les Palestiniens au Liban (Chatila) - Exile without End: Palestinians in Lebanon</i> Projet conjoint de CBC et de Radio-Canada
<i>Online Journalism Awards (OJA)</i> Prix : Production multimédia Prix : Vidéojournalisme en ligne	<i>Réfugiés oubliés - Les Palestiniens au Liban (Chatila) - Exile without End: Palestinians in Lebanon</i> Projet conjoint de CBC et de Radio-Canada

Autres points saillants de la Société

- Conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, qui oblige toutes les sociétés d'État assujetties à son régime à faire l'objet d'un examen spécial au moins tous les dix ans, le Bureau du vérificateur général (BVG) a entrepris comme prévu l'examen spécial de la Société. Cet examen vise à donner au Conseil d'administration une opinion sur la capacité des systèmes et pratiques utilisés par la Société de lui fournir l'assurance raisonnable que les ressources financières et d'autre nature sont gérées de manière économique et efficiente et que les opérations sont conduites avec efficacité. Le dernier examen spécial mené par le BVG remonte à novembre 2005. Cet examen est pour nous un autre moyen d'assurer les Canadiens que CBC/Radio-Canada fait une gestion responsable de ses actifs.
- CBC/Radio-Canada est déterminée à respecter ses obligations au titre de la *Loi sur l'accès à l'information*. Le 4 octobre 2011, la Société a publié son premier *Bulletin sur la transparence et la responsabilisation* qui présente notamment le bilan de notre performance en matière d'accès à l'information. La Société procède également à des mises à jour régulières de son site web consacré à la transparence et à la responsabilisation, où les Canadiens peuvent trouver des milliers de pages de documents publiés de façon proactive ou à la suite de demandes d'accès en vertu de la *Loi*.

- Nous avons dévoilé cet automne le nouveau plan de conception architecturale de l'immeuble de CBC/Radio-Canada à Halifax, sur Bell Road, dans lequel nous regrouperons le personnel et les opérations des deux anciens immeubles. Inspirée de la *Stratégie 2015 : Partout, Pour tous*, la conception du nouveau bâtiment réitère l'engagement de la Société à renforcer sa présence dans la communauté, à fonctionner comme une entreprise intégrée et à offrir davantage de services locaux à ses auditoires dans les régions. De plus, en réunissant ses activités sous un même toit, la Société réduira son empreinte écologique globale, ce qui constitue l'un des objectifs clés de la gestion de notre parc immobilier.
- Nous avons publié notre *Rapport de performance environnementale 2010-2011* en septembre, et pour la première fois, nous avons limité sa diffusion à la version web. Il s'agit de la troisième édition de ce document dans lequel nous rendons compte aux Canadiens de nos normes et pratiques environnementales. Le rapport présente notamment un aperçu de notre responsabilité de gérance, notre bulletin environnemental et nos efforts de prévention. Un autre jalon dans la gestion de l'environnement et de l'efficacité a été la conversion à l'éclairage à diodes électroluminescentes (DEL) de certains de nos studios à Toronto et à Montréal. Nous procéderons à la conversion des studios de Québec et de Yellowknife à l'automne. Nous avons ciblé en priorité les studios ayant la plus forte utilisation et la plus grande consommation d'énergie, afin de maximiser les économies. L'éclairage à DEL laisse davantage place à la créativité, est moins énergivore que l'éclairage au tungstène et réduit l'empreinte écologique de nos productions et de notre organisation en général.

Activités réglementaires

- Comme prévu, le Canada est passé à la télévision numérique hertzienne le 31 août 2011. La Société a investi plus de 60 millions de dollars pour installer de nouveaux émetteurs numériques et des équipements pour desservir 14 stations de télévision de langue anglaise et 13 de langue française. Au 1^{er} septembre, 24 des 27 émetteurs numériques étaient fonctionnels, l'installation des trois autres ayant été retardée pour des raisons échappant au contrôle de la Société, mais ils devraient être mis en service au cours des prochaines semaines. Comme cela est normal dans la réalisation d'un projet technologique de cette ampleur, la Société est venue en aide à ses téléspectateurs pour qu'ils s'adaptent au changement. Elle exploite également 627 émetteurs analogiques un peu partout au pays, dont certains dans des grands centres qui demeureront en service grâce à une permission spéciale d'un an accordé par le CRTC.
- En juillet 2011, le CRTC a procédé au renouvellement des licences des services de télévision des grands diffuseurs de langue anglaise privés. Dans certains cas, les nouvelles licences fournissent des indications sur les exigences du nouveau cadre réglementaire que CBC pourra être tenue de respecter au cours de la durée de sa prochaine licence. Cela pourrait inclure le sous-titrage codé, la vidéodescription pour les personnes souffrant de déficience visuelle ainsi que le nombre d'heures de programmation locale offert à la télévision. Le CRTC ouvrira les audiences publiques pour le renouvellement des licences des grands réseaux de télévision privés de langue française le 5 décembre 2011. Ces renouvellements pourraient préciser le futur cadre réglementaire qui régira les Services français de Radio-Canada.
- Le 21 septembre, le CRTC a publié son cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale. L'instance qui s'est tenue en juin, et à laquelle CBC/Radio-Canada a participé, a été motivée par plusieurs intégrations récentes survenues dans le secteur des médias, notamment l'acquisition de Canwest Global (désormais Shaw Media) par Shaw Communications et le retour du contrôle intégral de CTVglobemedia (désormais Bell Media) entre les mains de BCE. Le CRTC a par ailleurs annoncé qu'en matière de programmation offerte sur les plateformes mobiles et sur Internet « toute émission diffusée à la télévision, y compris les matchs de hockey et autres événements en direct, doit être accessible aux concurrents, en vertu de modalités équitables et raisonnables ».



- Le 31 août 2011 a marqué la fin de la deuxième année de fonctionnement du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL), instrument créé par le CRTC en 2008 pour soutenir la programmation locale produite par les stations de télévision généraliste dans des marchés non métropolitains. À la création du Fonds, le CRTC a annoncé que ce dernier subirait un examen au cours de sa troisième année de fonctionnement. On s'attend à ce que cet examen soit lancé à l'automne. Le FAPL est une source essentielle de financement de la programmation locale pour CBC/Radio-Canada. La Société pressera donc le CRTC de maintenir le Fonds et d'en garantir l'accès au radiodiffuseur public national.
- La Société a obtenu des crédits de 37 millions de dollars du Fonds en 2010-2011, qui ont été utilisés pour financer des projets d'amélioration de la programmation locale dans de petites agglomérations y compris des communautés de langue officielle minoritaire. La Stratégie 2015 table sur l'accès au Fonds pour soutenir et améliorer la programmation locale offerte à la télévision, surtout dans les marchés locaux mal desservis.

2. Rendement

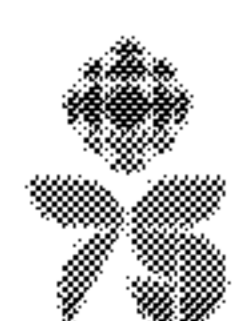
2.1 Principaux indicateurs de rendement

Notre succès repose sur un certain nombre d'indicateurs de rendement – les personnes, la programmation et la planification stratégique. Tout d'abord, les personnes, c'est-à-dire nos employés, ont besoin des outils et des connaissances nécessaires pour devenir plus souples au moment où nous sommes confrontés à de nouveaux défis. La section 3.1 renferme de plus amples informations au sujet de nos personnes et du leadership. Ensuite, en ce qui concerne la programmation, nous devons faire en sorte que nos émissions demeurent pertinentes et intéressantes et nous devons créer du contenu canadien plus riche dans tous les formats qu'utilisent nos auditoires, quels qu'ils soient. Enfin, la Société doit poursuivre sa planification stratégique et son évolution. Afin de pouvoir continuer à remplir son mandat au nom des Canadiens, CBC/Radio-Canada doit s'adapter rapidement aux changements qui surviennent dans le secteur de la radiodiffusion et des médias.

Mesures

L'établissement de mesures nous permettant de suivre et d'évaluer notre rendement est au cœur même de *Partout, Pour tous*. Des mesures ont été élaborées pour chacun des quatre principes directeurs sur lesquels repose notre vision et s'appliqueront à tous les services que nous offrons, en français et en anglais, ainsi qu'à des genres télévisuels sélectionnés. Ces mesures comprennent à la fois des données sur la performance (par exemple, nombre d'heures de programmation canadienne, utilisation du contenu canadien) et d'autres sur les perceptions (par exemple, grande qualité du service ou du genre d'émission de télévision, programmation distinctive du service ou du genre d'émission de télévision).

Deux fois par an, nous présenterons au Conseil d'administration un bulletin de rendement qui lui permettra de voir dans quelle mesure la Société réussit à atteindre ses objectifs. Les administrateurs sauront ainsi à quel point et à quel coût chaque service et genre d'émissions contribue à réaliser notre mission, pour nous permettre d'améliorer constamment les services que nous offrons aux Canadiens. Un bulletin sera également inclus dans le Plan d'entreprise et dans le Rapport annuel. Notre premier bulletin, publié lors de notre assemblée publique annuelle le 2 novembre 2011, porte sur l'exercice 2010-2011 et établit les points de référence auxquels notre rendement dans la mise en oeuvre de *Partout, Pour tous* sera comparé. Jusqu'à ce que les mesures de 2011-2012 soient adoptées, le rendement de l'exercice en cours sera présenté comme suit.



2.2 Rendement des Services français et anglais

En télévision, les résultats des mesures de l'écoute suivent la saison de programmation, qui s'étend de septembre à mars. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de données suffisantes. Les résultats d'écoute seront publiés dans notre troisième rapport financier trimestriel (qui paraîtra en février 2012) ainsi que dans le prochain rapport annuel.

Les cibles annuelles de rendement et les résultats obtenus en 2010-2011 sont publiés dans le rapport financier du premier trimestre.

Les tableaux ci-après résument les résultats à ce jour pour ce qui est du nombre d'abonnés et des revenus d'abonnement.

		Résultats annuels 2010-2011	Cible annuelle 2011-2012	Résultats à ce jour
Services français				
Chaînes de télévision spécialisées				
RDI	Abonnés	11,0 millions	11,0 millions	11,4 millions ¹
ARTV	Abonnés	2,1 millions	2,1 millions	2,1 millions ²
Revenus³				
	Services généralistes, spécialisés et en ligne	\$224,9 million	\$230,0 million	\$ 97,8million ²
Services anglais				
Chaînes de télévision spécialisées				
CBC News Network	Abonnés	11,0 millions	11,1 millions	11,2 millions ²
bold	Abonnés	2,2 millions	2,6 millions	2,7 millions ²
<i>documentary</i>	Abonnés	2,4 millions	2,5 millions	2,6 millions ²
Revenus⁴				
	Services généralistes, spécialisés et en ligne	384,0 millions \$ ⁵	373,0 millions \$	180,0 millions \$ ²

1. La cible devrait être atteinte ou dépassée.

2. La cible devrait être atteinte.

3. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds mandaté par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Ce fonds est accessible aux stations de télévision généralistes présentes dans les marchés non métropolitains.

4. Les revenus de la chaîne *documentary* sont intégrés à 100 pour cent, même si CBC/Radio-Canada ne détient qu'une part de 82 pour cent dans la chaîne. Les revenus comprennent les crédits du FAPL, un fonds mandaté par le CRTC pour soutenir la programmation locale. Ce fonds est accessible aux stations de télévision généralistes présentes dans les marchés non métropolitains.

5. Les résultats comprennent les revenus ponctuels tirés de la diffusion de la Coupe du monde de soccer de la FIFA.

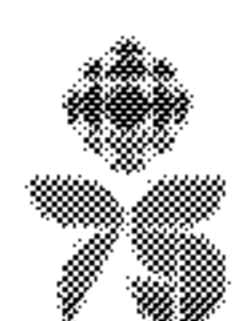
2.3 Attentes et résultats en matière de contenu canadien

C'est le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui fixe les exigences réglementaires en matière de contenu canadien diffusé à la télévision. La programmation canadienne est également au cœur du plan stratégique quinquennal de CBC/Radio-Canada, *Partout, Pour tous*.

Le CRTC fixe les attentes en matière de service pour la Télévision de Radio-Canada et CBC Television. Tout d'abord, le contenu canadien doit représenter au moins 75 pour cent du contenu diffusé pendant la journée de radiodiffusion, soit entre 6 h et minuit, et au moins 80 pour cent du contenu diffusé aux heures de grande écoute, soit entre 19 h et 23 h. Ces pourcentages constituent une moyenne sur l'ensemble de l'année de radiodiffusion qui commence le 1^{er} septembre et se termine le 31 août. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont présentés ci-dessous.

Réseau de télévision	Attentes annuelles - réglementation	Résultats du 1 ^{er} sept. 2009 au 31 août 2010	Résultats du 1 ^{er} sept. 2010 au 31 août 2011
Contenu canadien – Télévision de Radio-Canada			
Journée de radiodiffusion (lundi à dimanche, de 6 h à minuit)	75 %	82 %	86 %
Heures de grande écoute (lundi à dimanche, de 19 h à 23 h)	80 %	88 %	93 %
Contenu canadien – CBC Television			
Journée de radiodiffusion (lundi à dimanche, de 6 h à minuit)	75 %	85 %	84 %
Heures de grande écoute (lundi à dimanche, de 19 h à 23 h)	80 %	82 %	82 %

Les résultats de CBC/Radio-Canada dépassent les attentes du CRTC pour l'année de radiodiffusion.



3. Capacité de produire des résultats

Notre capacité à réaliser notre stratégie et à atteindre les résultats escomptés est tributaire de nos employés qui participent à sa mise en œuvre ainsi que d'autres ressources d'importance qui sont décrites ci-dessous.

3.1 Personnes et leadership

Personnes et Culture

Nos employés sont notre principal atout. Pour nous assurer de tirer parti de nos ressources pour produire des résultats, nous devons mobiliser et développer nos employés, mettre en œuvre des initiatives pour promouvoir un milieu de travail sain et continuer à cultiver des relations fondées sur la confiance et le respect avec les syndicats. Voici des activités qui ont eu lieu au cours du trimestre.

Changements à la haute direction

En novembre, Roula Zaarour a été nommée vice-présidente, Personnes et Culture après le départ de Katya Laviolette. Elle se joindra à l'équipe le 1^{er} décembre 2011. M^{me} Zaarour travaillait auparavant pour le transporteur argentin Aerolineas Argentinas, à Buenos Aires où elle occupait le poste de vice-présidente à la Transformation de l'exploitation.

En septembre 2011, Louis Lalande, directeur général des Services régionaux pour les Services français, a été nommé vice-président principal par intérim des Services français. Afin d'assurer une transition en douceur, Sylvain Lafrance, le vice-président sortant, est demeuré en poste jusqu'à la fin octobre.

Renouvellement de la convention collective de l'Association des réalisateurs

En septembre 2011, la direction de CBC/Radio-Canada et l'Association des réalisateurs ont eu le plaisir d'annoncer la prolongation de la convention collective en vigueur pour une année.

Sondage Dialogue

Au cours de l'exercice 2010-2011, CBC/Radio-Canada a procédé à un sondage auprès de tous les employés de la Société intitulé « Dialogue ». Ce sondage visait à mesurer le niveau de mobilisation des employés, à déterminer les facteurs de mobilisation et à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'organisation. Au total, 67 pour cent des employés ont pris le temps de dire à CBC/Radio-Canada ce qu'ils pensaient.

On a confié à un Comité consultatif national le soin de formuler des recommandations à la lumière des résultats du sondage. Ces recommandations comprennent notamment la mise en ligne d'un outil de formation et de développement pour mesurer les intérêts et les compétences du personnel, un programme de mentorat, des améliorations aux forums de participation des employés, la mise sur pied d'un fonds voué à la formation et au développement ainsi que la préparation de guides pour renforcer les techniques de reconnaissance et de rétroaction.

Activités extérieures

Tout au long de l'année, le président-directeur général et les membres de l'Équipe de la haute direction (EHD) et du Conseil d'administration se déplacent d'un océan à l'autre pour rencontrer les employés, les leaders des communautés locales ainsi que les membres du public en général. Au cours du deuxième trimestre, Hubert T. Lacroix, président-directeur général et des membres de l'EHD se sont ainsi rendus à Halifax, à Regina, à Kelowna, à Vancouver et à Victoria.

Les activités de relations avec la communauté sont une occasion de dialoguer avec les employés et les

principaux interlocuteurs de la Société sur l'importance de la radiodiffusion publique au Canada, où les participants peuvent exprimer leurs vues et leurs idées et discuter des occasions et des défis qui se posent à CBC/Radio-Canada.

Prix et distinctions pour les employés

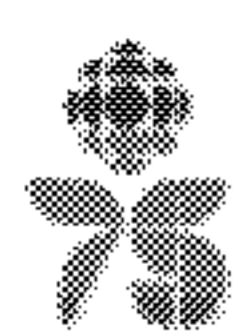
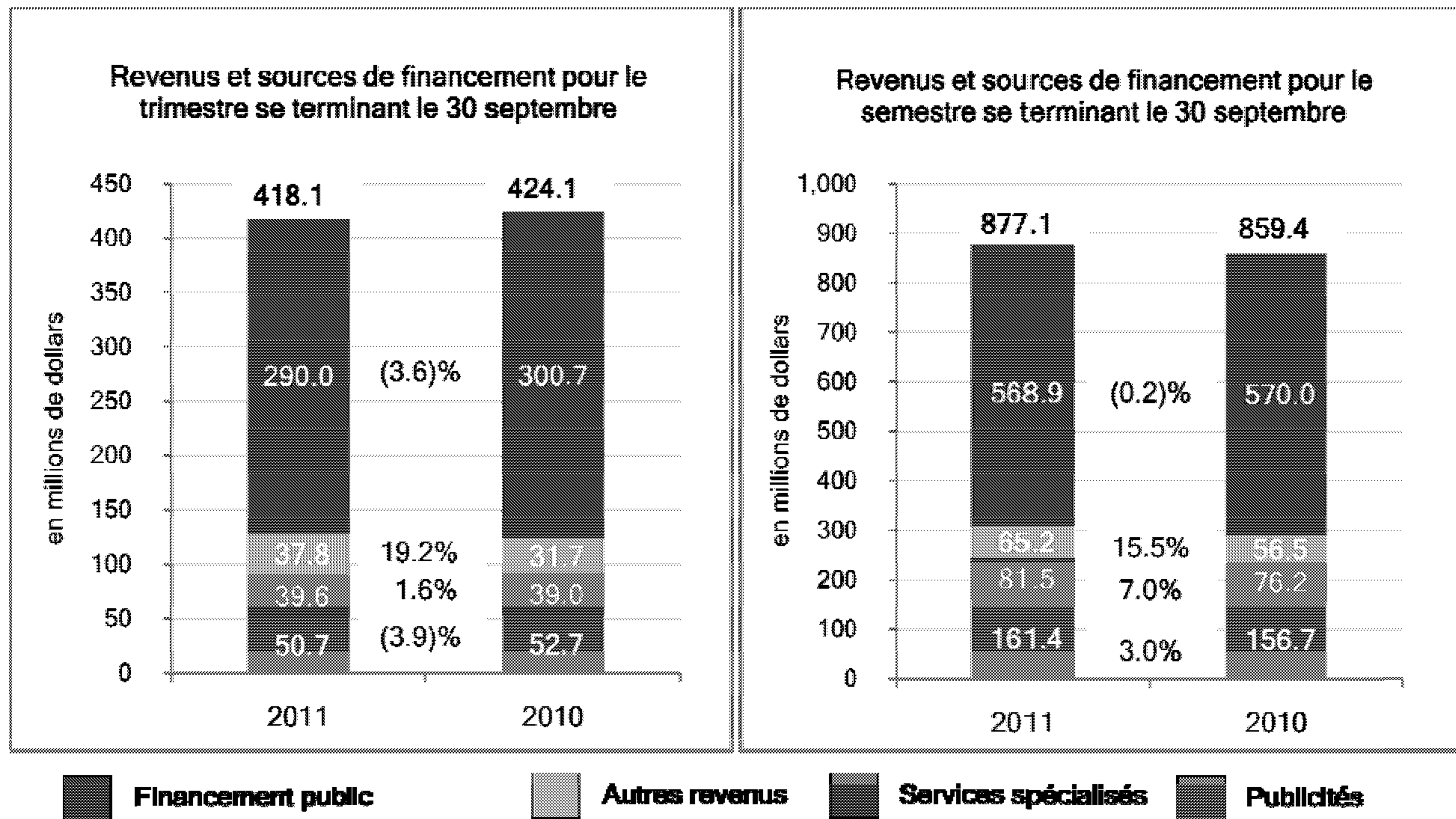
Les Prix du président ont été lancés à l'automne 2009 pour reconnaître la contribution et les réalisations exceptionnelles des employés et leur rendre hommage. Les neuf prix ont été créés en fonction des trois priorités du président-directeur général : les personnes, la programmation et la planification stratégique. Ils comprennent notamment le prix Leadership, le prix Contenu multiplateforme et le prix Des solutions sensées. Nous avons remis les prix aux lauréats au cours du trimestre et entrepris les préparatifs pour la prochaine remise de prix.

Kirstine Stewart, vice-présidente principale, Services anglais, a été reconnue comme l'une des 14 femmes les plus influentes au Canada par le *Huffington Post*.

3.2 Capacité des ressources

Revenus et sources de financement

CBC/Radio-Canada dépend de quatre sources de financement direct : le financement public pour les activités opérationnelles et les immobilisations, les revenus publicitaires, les revenus tirés des services spécialisés et les autres revenus.



Au cours du premier semestre, 568,9 millions de dollars provenant du financement public ont été comptabilisés comme résultat (environ 65 pour cent de toutes les sources de financement). Sur une base annuelle, les crédits de CBC/Radio-Canada représentent 34 dollars par Canadien, comparativement à une moyenne de 87 dollars par personne dans 18 pays importants.¹

Dans le budget fédéral de 2011, le gouvernement a réaffirmé la reconduction en 2011-2012 du financement de 60 millions de dollars qu'il accorde à la Société pour ses initiatives de programmation canadienne. Ce financement que la Société reçoit depuis 2001 n'a pas été confirmé au-delà de 2011-2012.

La Société a soumis ses propositions dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) qui s'applique à l'ensemble de l'administration fédérale. Ces propositions comprennent d'éventuelles réductions de cinq ou de dix pour cent du financement (équivalant à 51,4 ou 102,8 millions de dollars) sur trois ans. On s'attend à ce que la décision du gouvernement soit annoncée dans le prochain budget fédéral en février ou en mars 2012.

Au premier semestre 2011-2012, la publicité a représenté 161,4 millions de dollars en revenus (environ 18 pour cent de toutes les sources de financement). Les revenus tirés des services spécialisés, qui comprennent les droits d'abonnement et les revenus publicitaires provenant des services spécialisés CBC News Network, *bold*, *documentary*, ARTV et le Réseau de l'information de Radio-Canada (RDI), ont généré 81,5 millions de dollars (environ neuf pour cent du total des sources de financement). Les autres revenus, qui comprennent les revenus provenant du FAPL et d'autres activités comme la vente d'émissions, la location d'actifs immobiliers et la location d'espace à nos sites d'émetteurs, ont représenté 65,2 millions de dollars (environ huit pour cent du total des sources de financement).

Au deuxième trimestre, la publicité a représenté 50,7 millions de dollars en revenus (environ 12 pour cent de toutes les sources de financement), alors que les revenus tirés des services spécialisés ont généré 39,6 millions de dollars (neuf pour cent du total des sources de financement) et les autres revenus, 37,7 millions de dollars (neuf pour cent du total des sources de financement).

La diminution des revenus publicitaires constatée au deuxième trimestre (de juillet à septembre) comparativement au trimestre précédent (d'avril à juin) s'explique par le caractère saisonnier des activités de radiodiffusion.

Capacité d'emprunt

L'article 46.1 de la *Loi sur la radiodiffusion* accorde à CBC/Radio-Canada le droit de contracter des emprunts, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances. En novembre 2011, le ministre a donné son accord de principe à des emprunts d'un montant total de 25 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012. Après examen des modalités d'une demande spéciale, le ministre a approuvé un emprunt d'un maximum de 16 millions de dollars, dont 5 millions seront engagés en 2011-2012 et jusqu'à 11 millions pourraient l'être en 2012-2013. Ces fonds serviront à financer des améliorations au parc immobilier et les honoraires professionnels engagés pour la conclusion d'un nouveau bail pour la location de locaux non utilisés au Centre canadien de radiodiffusion à Toronto.

En vertu du paragraphe 47(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la Société a la qualité de mandataire de Sa Majesté et, de ce fait, jouit des mêmes immunités, privilèges et prérogatives constitutionnels que Sa Majesté. Sa Majesté, ou l'État, est aussi entièrement responsable de toutes les actions et décisions de CBC/Radio-Canada lorsque la Société exécute son mandat, et elle en assume tous les risques financiers. En d'autres mots, les actifs et les passifs de la Société sont les actifs et les passifs de l'État.

¹ *Analyse du soutien public accordé à la radiodiffusion publique et aux autres instruments culturels au Canada, Nordicité, 2011.*



4. Résultats et perspectives

4.1 Résultats

Sommaire - Résultat net

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Revenus	128 076	123 402	4 674	3,8	308 221	289 458	18 763	6,5
Dépenses	(389 577)	(379 201)	(10 376)	(2,7)	(861 197)	(824 734)	(36 463)	(4,4)
Financement public	289 955	300 680	(10 725)	(3,6)	568 890	569 986	(1 096)	(0,2)
Résultat net avant les éléments hors activités opérationnelles	28 454	44 881	(16 427)	(36,6)	15 914	34 710	(18 796)	(54,2)
Éléments hors activités opérationnelles								
Gain (perte) sur dilution provenant de Sirius	(13 476)	-	(13 476)	N/A	25 775	-	25 775	N/A
Dividendes provenant de Sirius	-	-	-	N/A	5 094	-	5 094	N/A
Gain (perte) sur la cession d'équipement	37	(369)	406	110,0	(1 444)	(504)	(940)	(186,5)
Éléments hors activités opérationnelles	(13 439)	(369)	(13 070)	(3 642,0)	29 426	(604)	29 929	6 938,3
Résultat net de la période	15 015	44 512	(29 497)	(66,3)	45 339	34 206	11 133	32,6

Au deuxième trimestre, le résultat net avant éléments hors activités opérationnelles s'est établi à 28,5 millions de dollars, comparativement à 44,9 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, il s'élève à 15,9 millions de dollars, par rapport à 34,7 millions de dollars au premier semestre de 2010-2011. Ces diminutions sont justifiées plus loin dans la présente section du rapport.

Dans le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2011, les éléments hors activités opérationnelles ont été constitués principalement : a) d'une perte sur dilution trimestrielle de 13,5 millions de dollars et d'un gain sur dilution semestriel de 25,8 millions de dollars, et b) de dividendes trimestriels nuls et de dividendes semestriels de 5,1 millions de dollars. Ces montants se rapportent tous à la transaction de fusion entre Sirius Canada et CSR.



Sommaire - Autres éléments du résultat global

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
Résultat net de la période	15 016	44 512	(29 497)	(66,3)	45 339	34 206	11 133	32,5
Autres éléments du résultat global								
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes à prestations définies	(195 112)	112 541	(307 653)	(273,4)	(133 816)	79 741	(213 557)	(267,8)
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	129	(129)	(100,0)	94	253	(159)	(62,8)
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente réalisés à la transaction de fusion	-	-	-	N/A	(5 094)	-	(5 094)	N/A
Total du résultat global de la période	(195 112)	112 670	#####	(44,0)	(93 477)	114 200	(207 677)	(298)

Les autres éléments du résultat global affichent une perte de 195,1 millions de dollars au deuxième trimestre, un écart de 307,8 millions de dollars par rapport au même trimestre l'an dernier. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, une perte de 138,8 millions de dollars est comptabilisée, alors qu'un résultat positif de 80,0 millions de dollars avait été constaté dans le premier semestre de 2010-2011. Les écarts s'expliquent par une diminution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes de retraite, partiellement compensée par le dépassement du rendement attendu des actifs.

Les pages qui suivent renferment des renseignements et des explications en détail sur ces résultats financiers.

Revenus

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Revenus publicitaires								
Services anglais	28 657	30 644	(1987)	(6,5)	110 097	105 858	4 239	4,0
Services français	22 047	22 097	(50)	(0,2)	51 345	50 876	469	0,9
	50 704	52 741	(2 037)	(3,9)	161 442	156 734	4 708	3,0
Services spécialisés								
CBC News Network	20 056	19 457	599	3,1	40 921	39 887	1 034	2,6
RDI	12 945	13 362	(417)	(3,1)	27 026	27 666	(640)	(2,3)
bold	954	1 068	(114)	(10,7)	1 971	2 141	(170)	(7,9)
<i>documentary</i>	1 380	14 12	(32)	(2,3)	2 784	2 826	(42)	(1,5)
ARTV	4 286	3 699	587	15,9	8 840	3 699	5 141	139,0
	39 621	38 998	623	1,6	81 542	76 219	5 323	7,0
Revenus financiers et autres produits								
Services anglais	14 509	13 236	1 273	9,6	25 321	21 147	4 174	19,7
Services français	10 936	8 894	2 042	23,0	18 440	17 296	1 144	6,6
Services institutionnels	12 306	9 533	2 773	29,1	21 476	18 062	3 414	18,9
	37 751	31 663	6 088	19,2	65 237	56 505	8 732	15,5
TOTAL	128 076	123 402	4 674	3,8	308 221	289 458	18 763	6,5

Les revenus ont augmenté de 4,7 millions de dollars (3,8 pour cent) au deuxième trimestre de 2011-2012 et de 18,8 millions de dollars (6,5 pour cent) au premier semestre de l'exercice, comparativement à ceux des mêmes périodes en 2010-2011.

Revenus publicitaires

Au deuxième trimestre de 2011-2012, les revenus publicitaires ont accusé une baisse de 2,0 millions de dollars (3,9 pour cent) par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2010-2011, lesquels incluaient les revenus associés à la diffusion de la Coupe du monde de soccer masculin de la FIFA en 2010. Cette baisse a été compensée en partie par la hausse des revenus publicitaires liés aux services numériques et par les revenus tirés de la couverture de la Coupe du monde de soccer féminin de la FIFA en 2011.

Depuis le début de l'exercice, les revenus publicitaires ont augmenté de 4,7 millions de dollars (3,0 pour cent) comparativement à ceux du premier semestre de 2010-2011, surtout en raison des très bonnes cotes d'écoute des émissions de sports et de nouvelles ainsi que de l'augmentation des revenus tirés des services numériques. Les revenus des Services anglais au premier semestre de 2011-2012 sont attribuables à la présence d'une équipe canadienne, les Canucks de Vancouver, dans la finale de la Coupe Stanley qui a été disputée en sept matches, aux revenus substantiels générés par les émissions de nouvelles lors de la campagne électorale fédérale et à la croissance des revenus issus des services numériques.



Les revenus publicitaires des Services français ont augmenté surtout grâce à l'essor qu'a connu la plateforme TOU.TV. Bien qu'en hausse depuis le début de l'exercice, les revenus des Services français et anglais demeurent en deçà des revenus élevés comptabilisés au deuxième trimestre de 2010-2011 par suite de la couverture de la Coupe du monde de soccer masculin de la FIFA.

Revenus tirés des services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés, qui comprennent les revenus publicitaires et les droits d'abonnement, ont augmenté de 0,6 million de dollars (1,6 pour cent) au deuxième trimestre de 2011-2012 et de 5,3 millions de dollars (7,0 pour cent) au premier semestre de 2011-2012, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

L'utilisation d'une nouvelle méthode de comptabilisation des résultats d'ARTV explique presque à elle seule l'augmentation constatée depuis le début de l'exercice. Les résultats d'ARTV sont maintenant consolidés dans ceux de la Société depuis le 12 juillet 2010, date à laquelle la Société a acquis des actions lui conférant une participation majoritaire dans la chaîne. Il n'existe donc pas de chiffres comparatifs pour le premier trimestre de 2010-2011.

Les revenus de CBC News Network se sont accrus dans les deux premiers trimestres de 2011-2012, comparativement aux mêmes périodes en 2010-2011, du fait de l'élargissement de la clientèle d'abonnés. CBC News Network a également vu ses revenus publicitaires monter légèrement.

Revenus financiers et autres revenus

Les revenus financiers et les autres revenus pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 ont augmenté de 6,1 millions de dollars (19,2 pour cent) par rapport à ceux de la même période l'an dernier. Ces revenus ont gagné 8,7 millions de dollars (15,5 pour cent) depuis le début de l'exercice. La plus grande partie de l'augmentation est attribuable à la hausse de 7,0 millions de dollars de la contribution reçue du FAPL depuis le début de l'exercice (dont 5,3 millions de dollars au deuxième trimestre), par rapport aux mêmes périodes l'an dernier. La contribution du FAPL a été plus importante en 2011-2012 du fait de la croissance du Fonds et du nombre supérieur des stations admissibles cette année (20 contre 17 l'an dernier). Le poste des autres revenus reflète également l'augmentation des revenus de location d'installations et de main-d'œuvre réalisés par les Services anglais ainsi que des revenus de la vente d'émissions et de documents d'archives. En outre, une tranche de 1,3 million de dollars de l'augmentation enregistrée depuis le début de l'exercice (augmentation de 2,0 millions de dollars pour le trimestre en cours) est attribuable à l'accroissement du gain net provenant de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (contrats de change). Les revenus cumulatifs annuels provenant de la location d'actifs immobiliers et d'espace à nos sites d'émetteurs sont également en hausse par rapport à ceux de l'an dernier, principalement au premier trimestre.

Dépenses opérationnelles

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Télévision, radio et nouveaux médias								
Services anglais	182 129	181 116	1 013	0,6	431 508	420 183	11 325	2,7
Services français	142 574	130 845	11 729	9,0	301 199	281 540	19 659	7,0
	324 703	311 961	12 742	4,1	732 707	701 723	30 984	4,4
Services spécialisés								
CBC News Network	17 354	18 031	(677)	(3,8)	32 418	32 950	(532)	(1,6)
RDI	10 166	10 177	(11)	(0,1)	21 906	20 188	1 718	8,5
BOLD	1 598	1 124	474	42,2	2 484	1 914	570	29,8
documentary	1 037	1 586	(549)	(34,6)	18 12	2 346	(534)	(22,8)
ARTV	4 139	2 830	1 309	46,3	7 081	2 830	4 251	150,2
	34 294	33 748	546	1,6	65 701	60 228	5 473	9,1
Transmission, distribution et collecte	20 384	21 116	(732)	(3,5)	39 921	37 919	2 002	5,3
Administration nationale	2 373	2 790	(417)	(14,9)	5 588	5 788	(200)	(3,5)
Paiements aux stations privées	528	750	(222)	(29,6)	1 299	1 509	(210)	(13,9)
Charges financières	8 390	8 707	(317)	(3,6)	16 711	17 314	(603)	(3,5)
Quote-part des (profits) pertes de l'entreprise associée	(1 095)	129	(1 224)	(948,8)	(730)	253	(983)	(388,5)
TOTAL	389 577	379 201	10 376	2,7	861 197	824 734	36 463	4,4

Les dépenses opérationnelles pour la période de trois mois terminée en septembre 2011 ont augmenté de 10,4 millions de dollars (2,7 pour cent) par rapport à celles du deuxième trimestre de 2010-2011. Cette augmentation porte à 36,5 millions de dollars (4,4 pour cent) la hausse qu'elles ont connue depuis le début de l'exercice comparativement à la même période en 2010-2011.

La montée au deuxième trimestre des dépenses opérationnelles des Services anglais et des Services français s'explique par l'enrichissement de la programmation traditionnelle et numérique prévue dans la Stratégie 2015. Y ont également contribué les hausses des coûts liés à l'exploitation d'un nouveau réseau convergent de données et au versement d'indemnités de départ, ainsi que les coûts ponctuels pour la mise en œuvre de divers projets générant des gains d'efficacité et entrepris pour réduire les dépenses opérationnelles futures. Il s'agit notamment de l'examen du processus d'approvisionnement et des contrats d'achat de biens et de services, d'une initiative institutionnelle d'optimisation des opérations d'impression et d'un projet d'éclairage écoénergétique.



Depuis le début de l'exercice, les dépenses des Services anglais ont augmenté au rythme de l'enrichissement de la grille-horaire. Dans le secteur des sports, les coûts de programmation ont progressé en raison de la diffusion en haute définition d'un plus grand nombre de matchs de hockey pendant les séries éliminatoires, ainsi que de la couverture du Championnat mondial de patinage artistique présenté en Russie et de la Coupe du monde de soccer féminin de la FIFA. La couverture des élections fédérales, du mariage royal et de la visite royale jumelés avec les nouvelles émissions spéciales de divertissement sont autant de facteurs qui expliquent l'augmentation.

Dans le premier semestre de 2011-2012, les dépenses des Services français ont augmenté en raison de l'enrichissement de la programmation, de la couverture des élections fédérales, de l'accroissement des dépenses à payer au titre des éventualités, de la réalisation de projets ponctuels dont celui d'Espace.mu, de l'accroissement des investissements dans les services numériques et de l'extension de la présence régionale d'Espace musique.

Tant dans les Services anglais que dans les Services français, le Programme incitatif de retraite volontaire a fait grimper les dépenses au titre des indemnités de départ au premier semestre de 2011-2012 par rapport au semestre correspondant de 2010-2011. L'objectif visé par le Programme était de générer des gains d'efficience et d'assurer un renouvellement du personnel.

Les dépenses du RDI ont augmenté au premier semestre de l'exercice par rapport à la même période en 2010-2011. Toutefois, cette augmentation s'est surtout fait sentir au premier trimestre du fait des améliorations apportées à la grille-horaire (*Téléjournal* à 21 h et *RDI matin*) et de la campagne électorale fédérale.

Du côté d'ARTV, la croissance des dépenses s'explique par la consolidation des résultats de la chaîne dans ceux de CBC/Radio-Canada depuis que la Société a acquis une participation majoritaire dans le service spécialisé le 12 juillet 2010.

L'augmentation des dépenses au titre des activités de transmission, de distribution et de collecte a été engendrée par l'amortissement accéléré des éléments d'actif de la télévision analogique en prévision de la transition à la transmission numérique au Canada.

Financement public

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	257 664	269 633	(11969)	(4,4)	502 433	507 670	(5 237)	(1,0)
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	999	999	-	-	1999	1999	-	-
Amortissement du financement des immobilisations différé	31292	30 048	1244	4,1	64 458	60 317	4 141	6,9
TOTAL	289 955	300 680	(10 725)	(3,6)	568 890	569 986	(1 096)	(0,2)

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé dans les revenus a diminué de 12,0 millions de dollars (4,4 pour cent) dans le trimestre terminé le 30 septembre 2011 comparativement au crédit comptabilisé à la même période l'an dernier, et de 5,2 millions de dollars (1,0 pour cent) sur une base cumulative annuelle. Ce crédit est constaté dans l'État consolidé résumé du résultat en fonction des dépenses et des revenus autogénérés budgétés du trimestre. D'ici la fin de 2011-2012, le crédit pour les activités opérationnelles devrait être inférieur de 2,8 millions de dollars à celui de 2010-2011, un écart qui s'explique par la compression budgétaire additionnelle en 2011-2012 qui a été mise en place dans le budget fédéral de 2007.

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé comme financement des immobilisations différé. Il est amorti et comptabilisé comme étant un produit sur les mêmes périodes que celles où les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'équipement sous contrat de location-financement sont utilisés dans le cadre des activités de CBC/Radio-Canada.

Éléments hors activités opérationnelles

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
	<i>(en milliers de dollars)</i>							
Gain (perte) sur dilution provenant de Sirius	(13 476)	-	(13 476)	N/A	25 775	-	25 775	N/A
Dividendes provenant de Sirius	-	-	-	N/A	5 094	-	5 094	N/A
Gain (perte) sur la cession d'équipement	37	(369)	406	110,0	(1444)	(504)	(940)	(186,5)
Éléments hors activités opérationnelles	(13 439)	(369)	(13 070)	(3 542,0)	29 425	(504)	29 929	5 938,3

Le 21 juin 2011, les deux fournisseurs de services de radio par satellite du Canada, soit Sirius Canada Inc. et Canadian Satellite Radio Holdings Inc., ont fusionné, créant ainsi une entité qui exerce ses activités sous la dénomination de Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR). La Société détient 14,5 pour cent des titres de capitaux propres et 19,9 pour cent des titres avec droit de vote de la nouvelle entité, et elle a un siège au conseil d'administration.

Dans le trimestre en cours, la Société a subi une perte sur dilution de 13,5 millions de dollars par suite des derniers ajustements comptables suivants : a) un ajustement de 4,9 millions de dollars découlant de la comptabilisation des pertes et des ajustements des capitaux propres de l'entreprise associée, antérieurs à la fusion, ainsi que de nouvelles informations obtenues lors de la vérification des soldes de trésorerie menée après la fusion conformément à la convention de rachat d'actions; et b) un ajustement de 8,6 millions de dollars correspondant au montant présumé de la contrepartie utilisée dans le calcul de la dilution en conformité avec les règles de comptabilisation des prises de contrôle inversées.



Autres éléments du résultat global

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes à prestations définies	(195 112)	112 541	(307 653)	(273,4)	(133 816)	79 741	(213 557)	(267,8)
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	129	(129)	(100,0)	94	253	(159)	(62,8)
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente réalisés à la transaction de fusion	-	-	-	N/A	(5 094)	-	(5 094)	N/A
Autres éléments du résultat global	(195 112)	112 670	(307 782)	(273,2)	(138 816)	79 994	(218 810)	(273,5)

Comparativement aux périodes correspondantes en 2010-2011, les autres éléments du résultat global ont reculé de 307,8 millions de dollars pendant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2011 et de 218,8 millions de dollars depuis le début de l'exercice 2011-2012.

La perte subie au titre des autres éléments du résultat global, qui atteint 195 millions de dollars dans le trimestre en cours, est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une diminution du taux d'actualisation appliqué pour calculer la valeur actuelle de l'obligation au titre des régimes de retraite, qui est passé de 5,25 pour cent à 4,75 pour cent, occasionnant des pertes actuarielles de 283,0 millions de dollars;
- un rendement réel des actifs supérieur de 1,9 pour cent aux prévisions pour le trimestre (rendement réel de 3,5 pour cent contre un rendement attendu de 1,6 pour cent), qui a donné lieu à un gain actuariel de 87,9 millions de dollars contrebalançant en partie les pertes actuarielles ci-dessus.

Pour la même période de l'exercice comparatif, les autres éléments du résultat global, qui s'élevaient à 112,5 millions de dollars, étaient constitués essentiellement des éléments suivants :

- une diminution du taux d'actualisation appliqué pour calculer l'obligation au titre des régimes de retraite, qui est passé de 5,25 pour cent à 5,0 pour cent, occasionnant des pertes actuarielles de 143,2 millions de dollars;
- un rendement réel des actifs supérieur de 6,0 pour cent aux prévisions pour le trimestre (rendement réel de 7,6 pour cent contre un rendement attendu de 1,6 pour cent), qui a donné lieu à un gain actuariel de 255,7 millions de dollars contrebalançant en partie les pertes actuarielles ci-dessus.

Sur une base cumulative tant pour l'exercice en cours que pour l'exercice comparatif, les écarts actuariels ont été surtout causés par une diminution du taux d'actualisation appliqué pour calculer l'obligation au titre des régimes de retraite principalement attribuable à une réduction des taux de rendement des bons du Canada durant ces périodes. Ceci est contrebalancée par un rendement réel des actifs supérieur aux prévisions.

4.2 Situation financière, flux de trésorerie et liquidités

Les principales sources de liquidités de la Société sont les crédits parlementaires qui lui sont versés pour ses activités opérationnelles, ses immobilisations et son fonds de roulement, et les revenus tirés de ses activités commerciales. Selon l'information à jour dont elle dispose, la Société ne prévoit aucun changement important dans la nature de ses sources de liquidités, sauf les retombées possibles du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARC) mené dans l'ensemble de l'administration fédérale et qui seront annoncées dans le budget fédéral de 2012. Cette initiative pourrait entraîner une diminution progressive du crédit pour les activités opérationnelles de 2012-2013 à 2014-2015. À la demande du gouvernement, la Société a préparé des propositions pour gérer une réduction possible de son financement de l'ordre de cinq ou de dix pour cent (soit 51,4 millions de dollars ou 102,8 millions de dollars).

Les flux de trésorerie de la Société qui proviennent de ses activités opérationnelles, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau suivant pour la période de trois mois terminée le 30 septembre et depuis le début de l'exercice. Le solde de trésorerie de la Société au 30 septembre 2011 s'élevait à 83,0 millions de dollars, comparativement à 125,6 millions de dollars au 30 septembre 2010.

Position de trésorerie

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre				Période de six mois se terminant le 30 septembre			
	2011	2010	Écart en \$	Écart en %	2011	2010	Écart en \$	Écart en %
Flux de trésorerie—Début de la période/année	58 153	108 247	(50 094)	(46,3)	63 224	53 170	10 054	18,9
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	32 727	18 749	13 978	74,6	29 120	79 935	(50 815)	(63,6)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	21 560	21 100	460	2,2	21 433	22 185	(752)	(3,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29 422)	(22 484)	(6 938)	(30,9)	(30 759)	(29 678)	(1 081)	(3,6)
Écart net	24 865	17 365	7 500	43,2	19 794	72 442	(52 648)	(72,7)
Flux de trésorerie—Fin de la période	83 018	125 612	(42 594)	(33,9)	83 018	125 612	(42 594)	(33,9)

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Les activités opérationnelles ont donné lieu à des flux de trésorerie en hausse de 14,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2011-2012 et en baisse de 50,8 millions de dollars au premier semestre de 2011-2012, comparativement aux mêmes périodes de l'exercice 2010-2011.

La hausse des flux de trésorerie trimestriels provenant des activités opérationnelles est attribuable à l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (63,3 millions de dollars), laquelle est compensée par une diminution du résultat net (32,2 millions de dollars) et des ajustements hors trésorerie (17,1 millions de dollars).

Pour le premier semestre terminé le 30 septembre, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles ont accusé une baisse de 50,8 millions de dollars. La baisse globale est attribuable à l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (43,9 millions de dollars) et du résultat net (8,5 millions de dollars), laquelle est compensée par une diminution des ajustements hors trésorerie (103,2 millions de dollars).



Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont donné lieu à des flux de trésorerie nets de 21,6 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2011, contre 21,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces flux ont atteint 21,4 millions de dollars pour la période comprise entre le début de l'exercice et le 30 septembre 2011, contre 22,2 millions de dollars pendant la même période l'an dernier.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre, les entrées de trésorerie ont été constituées du crédit parlementaire pour les dépenses en immobilisations. Elles ont été annulées en partie par le paiement des obligations de la Société au titre de contrats de location-financement et des intérêts correspondants.

En outre, pour la période de six mois terminée le 30 septembre, les entrées de trésorerie ont été annulées en partie par les paiements semestriels des éléments suivants :

- les obligations émises pour le Centre canadien de radiodiffusion;
- les effets à payer par suite des opérations de monétisation effectuées relativement à ONTREA et à Galaxie;
- les intérêts correspondant à ces éléments.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 29,4 millions de dollars pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2011, contre 22,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces sorties sont surtout attribuables à des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de droits de diffusion d'événements sportifs.

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 30,8 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, contre 29,7 millions de dollars pour la période comparable de l'exercice précédent. Des sorties de trésorerie de 49,1 millions de dollars comprennent 42,0 millions de dollars au titre d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, en conformité avec le plan d'immobilisations de la Société, et 7,1 millions de dollars au titre d'acquisitions de droits de diffusion d'événements sportifs. Ces sorties ont été compensées par des entrées de trésorerie de 18,3 millions de dollars constituées pour l'essentiel d'un montant de 14,9 millions de dollars en capital et dividendes reçus dans le cadre de la fusion entre Sirius Canada Inc. et la société Canadian Satellite Radio Holdings Inc.

4.3 Perspectives et risques

Au cours du trimestre écoulé, la Société a continué de mettre en œuvre le plan stratégique quinquennal qu'elle a lancé le 1^{er} février 2011. *Partout, Pour tous* est sa réponse à un environnement de radiodiffusion et à un univers médiatique en évolution rapide, à des changements démographiques, à de nouvelles technologies ainsi qu'à une offre multipliée de plateformes et de contenus. Tous ces facteurs influent sur nos revenus, nos dépenses opérationnelles et nos besoins en capital. Ayant établi un plan financier exhaustif, la Société est convaincue d'atteindre ses objectifs à condition de pouvoir compter sur un financement stable à long terme, c'est-à-dire des crédits parlementaires, l'accès continu au complément de financement pour la programmation canadienne de 60 millions de dollars qu'elle reçoit depuis 2001-2002, une conjoncture économique stable et un accès continu aux contributions du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL) et du Fonds des médias du Canada (FMC). Une coupe sombre dans ces sources de financement aurait pour effet de compromettre notre capacité à mettre en œuvre notre plan *Partout, Pour tous* et pourrait contribuer à des déficits qui seraient comblés par la réduction des dépenses opérationnelles.



Dans notre plan stratégique *Partout, Pour tous*, nous nous engageons à trouver des initiatives pour accroître les revenus et réduire les dépenses, à réaffecter les ressources en fonction des priorités stratégiques 2015 et à continuer d'examiner les actifs pour en maximiser la valeur le plus possible. Nous sommes également tenus de réduire davantage nos dépenses opérationnelles. À cette fin, la Société a entrepris un examen de la structure organisationnelle, des méthodes de fonctionnement et des dépenses globales pour l'achat de biens et de services.

CBC/Radio-Canada est dans la bonne voie pour répondre à l'ensemble des attentes énoncées dans son Plan d'entreprise 2011-2012, y compris pour atteindre les revenus publicitaires ciblés dans l'exercice. Cependant, la Société surveille de près ses résultats et ses prévisions, étant donné le climat d'incertitude économique dont a été marqué le deuxième trimestre et qui a entraîné un ralentissement du marché.

Les principaux facteurs pouvant influencer sur les résultats financiers de la Société sont résumés ci-dessous, dans un tableau qui retrace l'évolution des risques depuis la présentation du dernier rapport annuel. Pour l'analyse détaillée des risques et des stratégies d'atténuation, se reporter au Rapport annuel.



▼ Décroissant ► Stable ▲ Croissant

Risque	Tendance	Situation actuelle
<p>Financement public</p> <p>Dans son budget déposé le 6 juin 2011, le gouvernement fédéral a annoncé la tenue d'un examen des dépenses de programmes directes, dont l'objectif est de dégager d'ici 2014-2015 des économies annuelles permanentes de cinq pour cent sur le total des dépenses examinées.</p>	▲	<p>Le Plan d'action pour la réduction du déficit (PAR) (anciennement l'Examen stratégique et fonctionnel) s'appliquant à l'ensemble de l'administration fédérale a lieu comme prévu. CBC/Radio-Canada est au nombre des 67 organisations tenues de préparer deux propositions de réduction des coûts dans le cadre de cet exercice : une pour réduire d'au moins cinq pour cent son crédit pour les activités opérationnelles, l'autre visant une réduction d'au moins dix pour cent. La Société passe en revue tous les aspects de ses activités opérationnelles, se fondant pour ce faire sur le mandat que lui attribue la <i>Loi sur la radiodiffusion</i> et sur <i>2015 : Partout, Pour tous</i>, son plan stratégique. Les résultats de l'examen du gouvernement seront annoncés dans le cadre du budget fédéral de 2012, qui doit être déposé en février ou en mars 2012.</p>
<p>Incertitude économique</p> <p>Un climat d'incertitude économique s'est installé au deuxième trimestre, qui pourrait avoir des répercussions sur notre capacité à atteindre nos cibles de revenus publicitaires.</p>	▲	<p>La Société surveille de près le rendement de revenus publicitaires et est en train de mettre au point des plans d'urgence.</p>
<p>Enjeux réglementaires</p> <p><i>Renouvellement des licences</i></p> <p>Le renouvellement de toutes les licences de CBC/Radio-Canada, y compris celles de ses services spécialisés, aura lieu bientôt. L'issue de l'audience permettra d'établir les conditions de nos licences accordées par le CRTC pour les cinq prochaines années et de déterminer si nous sommes en mesure d'atteindre les objectifs de <i>Partout, Pour tous</i>.</p>	►	<p>Le 8 juillet 2011, le CRTC a annoncé qu'il reportait à juin 2012 les audiences publiques sur le renouvellement des licences de CBC/Radio-Canada, qui devaient avoir lieu en septembre 2011.</p>
<p><i>Intégration verticale</i></p> <p>CBC/Radio-Canada est le seul grand radiodiffuseur au Canada ne possédant pas d'entreprises affiliées de distribution. Il y a des craintes que les conditions de distribution offertes par les entreprises de distribution de radiodiffusion favorisent leurs propres services spécialisés associés.</p>		<p>Le CRTC a rendu public son cadre réglementaire relatif à l'intégration verticale le 21 septembre 2011. Le CRTC a rendu un certain nombre de décisions d'orientation.</p>



<p><i>Services de programmation alternatifs</i></p> <p>Le 25 mai 2011, le Conseil a entamé une collecte de renseignements sur les services de programmation alternatifs – une programmation offerte grâce à un accès Internet indépendant de toute structure ou de tout réseau dédié à sa distribution.</p> <p><i>FAPL</i></p> <p>CBC/Radio-Canada a reçu 37 millions de dollars au titre du FAPL pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011. Un examen du FAPL est prévu d'ici le 31 août 2012. Cet examen pourrait entraîner un changement dans le montant de l'enveloppe que CBC/Radio-Canada reçoit du Fonds.</p>		<p>Notamment, il a interdit les ententes de distribution exclusive par des services mobiles ou des services d'accès Internet au détail de la programmation conçue d'abord pour la télévision généraliste, la télévision spécialisée, la télévision payante et les services de VSD; il a renforcé les règles d'accès aux services spécialisés de catégorie B non affiliés et indépendants; et il a adopté un code de déontologie régissant les ententes et les interactions commerciales.</p> <p>Le 5 octobre 2011, le Conseil a déterminé que la collecte de renseignements n'avait pas donné de résultats concluants. Le Conseil continuera de suivre de près l'évolution du marché et procédera à une autre collecte de renseignements en mai 2012.</p> <p>L'examen du FAPL devrait commencer à l'automne 2011.</p>
<p>Transition à la télévision numérique</p> <p>Le CRTC avait fixé au 31 août 2011 la date butoir pour le passage à la télévision numérique (TVN) hertzienne. La Société prévoit installer 27 émetteurs numériques dans l'ensemble du pays - un émetteur pour chacune de ses stations sources de télévision.</p> <p>CBC/Radio-Canada devrait remplacer 51 émetteurs pour assurer le passage au numérique dans tous les marchés à conversion obligatoire désignés par le CRTC. Or, le budget d'immobilisations de la Société ne permet pas de répondre à cette exigence. Ainsi, certains marchés pourraient ne plus recevoir le signal hertzien de CBC ou de Radio-Canada.</p>	<p>►</p>	<p>Le 1^{er} septembre 2011, le nombre d'émetteurs numériques en service était passé à 24, sur les 27 prévus. Les trois émetteurs restants devraient être opérationnels dans les prochaines semaines.</p> <p>Le 14 juillet, la Société a demandé au CRTC la permission de continuer à émettre en mode analogique dans les marchés à conversion obligatoire risquant de ne plus recevoir ses signaux par voie hertzienne, afin que les Canadiens qui y habitent n'en soient pas privés. Le 16 août, le CRTC a autorisé CBC/Radio-Canada à continuer à diffuser ses signaux de télévision analogiques au moyen de 22 émetteurs, jusqu'au 31 août 2012.</p>



5. Présentation de l'information financière

5.1 Transition aux Normes internationales d'information financière

Le 1^{er} avril 2011, la Société a adopté les IFRS pour la présentation de son information financière et a choisi le 1^{er} avril 2010 comme date de transition. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés contenus dans le présent rapport trimestriel ont été préparés conformément aux normes IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, et IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standard Board. La Société préparait auparavant ses états financiers en conformité avec les PCGR du Canada. Les conventions comptables appliquées par la Société sont exposées à la note 3 des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés du 30 juin 2011.

Pendant le deuxième trimestre de 2011, la Société a raffiné l'amortissement du financement des immobilisations différé en vertu des IFRS. Ainsi, la Société a révisé la présentation de la Transition aux IFRS exposée à la note 5 des notes afférentes aux états financiers consolidés résumés.

5.2 Normes comptables futures

Les modifications futures de conventions comptables sont présentées à la note 2.

5.3 Transactions entres parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec des parties liées (voir la note 20).



6. Déclaration de la responsabilité de la direction par des cadres supérieurs

La direction est responsable de la préparation des présents états financiers trimestriels consolidés résumés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intérimaire*, et de leur fidélité, de même que de l'établissement des contrôles financiers qu'elle juge nécessaires pour assurer l'exactitude des faits présentés dans les états. Il lui incombe également de veiller à la cohérence, le cas échéant, entre toutes les autres informations contenues dans le présent rapport financier trimestriel et les états financiers trimestriels consolidés résumés.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels consolidés résumés non audités présentent une image fidèle, à tous les égards importants, de la situation financière, des résultats opérationnels et les flux de trésorerie de la Société, à la date des états financiers trimestriels consolidés résumés et pour les périodes qui y sont visées.

Le président-directeur général,
Hubert T. Lacroix

La vice-présidente et chef de la direction financière,
Suzanne Morris

Ottawa (Canada)
Le 22 novembre 2011



État consolidé résumé de la situation financière (non audité)

(\$ canadiens)
(en milliers de dollars)

	30 septembre 2011	31 mars 2011
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	83,018	63,224
Clients et autres créances (NOTE 6)	149,512	173,763
Programmation (NOTE 7)	217,762	163,658
Stocks de produits dérivés	974	1,089
Charges payées d'avance (NOTE 8)	58,454	138,689
Billets à recevoir (NOTE 9)	5,184	2,023
Investissement net dans un contrat de location-financement	2,424	2,351
Instrument financiers dérivés (NOTE 21)	809	-
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	160	154
	518,297	544,951
Non courant		
Immobilisations corporelles (NOTE 10)	1,059,097	1,080,595
Immobilisations incorporelles	33,663	39,687
Actifs sous contrat de location-financement	52,242	56,242
Régime de retraite (NOTE 13)	34,715	148,769
Billets à recevoir (NOTE 9)	50,991	51,765
Investissement net dans un contrat de location-financement	55,346	56,577
Charges différées	9,638	3,003
Participation dans une entreprise associée (NOTE 11)	6,917	17
	1,302,609	1,436,655
TOTAL DE L'ACTIF	1,820,906	1,981,606
PASSIF		
Courant		
Créditeurs et charges à payer (NOTE 12)	94,562	125,335
Provisions (NOTE 14)	25,474	28,676
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 13)	128,286	144,703
Dettes obligataires	19,863	19,642
Passif financier lié à la monétisation de créances	10,477	10,337
Obligation au titre de contrats de location-financement	9,618	9,343
Effets à payer	5,434	5,404
Revenus différés	3,131	3,825
Instrument financiers dérivés	-	715
	296,845	347,980
Non courant		
Participation dans une entreprise associée (NOTE 11)	-	1,417
Revenus différés	2,989	2,726
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel (NOTE 13)	222,123	210,268
Dettes obligataires	293,984	299,237
Obligation au titre de contrats de location-financement	59,142	64,136
Effets à payer	121,701	124,353
Financement des immobilisations différé	588,135	602,025
	1,288,074	1,304,162
Capitaux propres		
Résultats non distribués	233,640	322,201
Cumul des autres éléments du résultat global	-	5,000
Total des capitaux propres attribuables à la Société	233,640	327,201
Participations ne donnant pas le contrôle	2,347	2,263
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	235,987	329,464
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	1,820,906	1,981,606

Engagements (NOTE 19)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé du résultat (non audité)

(\$ canadiens)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
REVENUS (NOTE 15)				
Publicité	50 704	52 741	161 442	156 734
Services spécialisés	39 621	38 998	81 542	76 219
Autres revenus	36 353	30 638	62 449	54 103
Revenus financiers	1 398	1 025	2 788	2 402
	128 076	123 402	308 221	289 458
CHARGES				
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	324 703	311 961	732 707	701 723
Services spécialisés	34 294	33 748	65 701	60 228
Transmission, distribution et collecte	20 384	21 116	39 921	37 919
Administration nationale	2 373	2 790	5 588	5 788
Paiements aux stations privées	528	750	1 299	1 509
Charges financières	8 390	8 707	16 711	17 314
Quote-part des (revenus) pertes de l'entreprise associée	(1 095)	129	(730)	253
	389 577	379 201	861 197	824 734
Perte opérationnelle avant financement public et éléments hors activités opérationnelles	(261 501)	(255 799)	(552 976)	(535 276)
FINANCEMENT PUBLIC (NOTE 16)				
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	257 664	269 633	502 433	507 670
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	999	999	1 999	1 999
Amortissement du financement des immobilisations différé	31 292	30 048	64 458	60 317
	289 955	300 680	568 890	569 986
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	28 454	44 881	15 914	34 710
ÉLÉMENTS HORS ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Gain sur dilution provenant d'une fusion (NOTE 11)	(13 476)	-	25 775	-
Dividendes provenant d'une fusion (NOTE 11)	-	-	5 094	-
Gain (perte) sur la cession d'équipement	37	(369)	(1 444)	(504)
	(13 439)	(369)	29 425	(504)
Résultat net de la période	15 015	44 512	45 339	34 206
Résultat net attribuable :				
À la Société	15 100	44 590	45 255	34 233
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(85)	(78)	84	(27)
	15 015	44 512	45 339	34 206

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



État consolidé résumé du résultat global (non audité)

(\$ canadiens)
(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
RÉSULTAT GLOBAL				
Résultat net de la période	15 015	44 512	45 339	34 206
Autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) actuariels liés aux régimes à prestations définies	(195 112)	112 541	(133 816)	79 741
Profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	129	94	253
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	-	(5 094)	-
Total du résultat global de la période	(180 097)	157 182	(93 477)	114 200
Total du résultat global attribuable :				
À la Société	(180 012)	157 260	(93 561)	114 227
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(85)	(78)	84	(27)
	(180 097)	157 182	(93 477)	114 200

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

État consolidé résumé des variations des capitaux propres (non audité)

(\$ canadiens)
(en milliers de dollars)

Période de six mois terminée le 30 septembre 2011	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 juin 2011	413 652	-	413 652	2 432	416 084
Variations de la période					
Résultat net de la période	15 100	-	15 100	(85)	15 015
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(195 112)	-	(195 112)	-	(195 112)
Solde au 30 septembre 2011	233 640	-	233 640	2 347	235 987
Période de six mois terminée le 30 septembre 2010	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 30 juin 2010	48 862	(7 551)	41 311	331	41 642
Variations de la période					
Résultat net de la période	44 590	-	44 590	(78)	44 512
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	112 541	-	112 541	-	112 541
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	129	129	-	129
Solde au 30 septembre 2010	205 993	(7 422)	198 571	253	198 824
Période de six mois terminée le 30 septembre 2011	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 mars 2011	322 201	5 000	327 201	2 263	329 464
Variations de la période					
Résultat net de la période	45 255	-	45 255	84	45 339
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(133 816)	-	(133 816)	-	(133 816)
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	94	94	-	94
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	(5 094)	(5 094)	-	(5 094)
Solde au 30 septembre 2011	233 640	-	233 640	2 347	235 987
Période de six mois terminée le 30 septembre 2010	Résultats non distribués	Total du cumul des autres éléments du résultat global	propres attribuables à la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1er avril 2010	92 019	(7 675)	84 344	280	84 624
Variations de la période					
Résultat net de la période	34 233	-	34 233	(27)	34 206
Gains actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	79 741	-	79 741	-	79 741
Profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente	-	253	253	-	253
Solde au 30 septembre 2010	205 993	(7 422)	198 571	253	198 824

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.



État consolidé résumé des flux de trésorerie (non audité)

(\$ canadiens)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX)				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Résultat net de la période	15 015	44 512	45 339	34 206
Ajustements :				
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(37)	369	1 444	504
Variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 409)	543	(1 524)	(242)
Amortissement des immobilisations corporelles	29 565	28 503	59 469	56 061
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 095	4 323	8 257	8 850
Amortissement d'actifs sous contrat de location-financement	2 000	1 763	4 000	3 526
Reclassement au résultat du profit latent net sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	-	-	(5 094)	-
Quote-part des pertes (gains) d'une entreprise associée	(1 095)	129	(730)	253
Gain sur dilution provenant d'une fusion	13 476	-	(25 775)	-
Amortissement des charges différées	464	1 196	436	12 686
Amortissement du financement des immobilisations différé	(31 292)	(30 048)	(64 458)	(60 317)
Variation du crédit parlementaire d'exploitation reporté	(18 663)	(24 741)	-	65 669
Variation des revenus différés [non courants]	418	192	263	192
Variation des actifs des régimes de retraite	(10 705)	-	(9 871)	-
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [courants]	(10 420)	18 324	(584)	(2 292)
Variation des passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel [non courants]	(699)	(5 076)	1 964	(11 327)
Accroissement des billets à recevoir	(50)	-	(50)	-
Variations du fonds de roulement (NOTE 18)	42 064	(21 240)	16 034	(27 834)
	32 727	18 749	29 120	79 935
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Crédit parlementaire (NOTE 16):				
Financement des immobilisations	25 000	24 109	50 568	49 500
Remboursement de l'obligation au titre de contrats de location-financement	(2 303)	(1 797)	(4 717)	(3 725)
Remboursement de la dette obligataire	-	-	(4 879)	(4 531)
Remboursement d'effets à payer	-	-	(2 670)	(2 288)
Intérêts payés	(1 137)	(1 212)	(16 869)	(16 771)
	21 560	21 100	21 433	22 185
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24 099)	(21 459)	(39 787)	(29 627)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(1 442)	(359)	(2 233)	(957)
Rendement du capital investi dans une entreprise associée	-	-	9 855	-
Acquisition de placements à long terme	-	(2 750)	-	(2 750)
Charges différées relatives aux droits sur les émissions	(5 627)	-	(7 071)	-
Revenu sur la cession d'immobilisations corporelles	235	576	364	642
Dividendes reçus	-	-	5 094	-
Intérêts reçus	1 511	1 508	3 019	3 014
	(29 422)	(22 484)	(30 759)	(29 678)
Variation de la trésorerie	24 865	17 365	19 794	72 442
Trésorerie, début de l'exercice	58 153	108 247	63 224	53 170
Trésorerie, fin de la période	83 018	125 612	83 018	125 612

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 septembre 2011

(en dollars canadiens)

(non audités)

1. Renseignements généraux

CBC | Radio-Canada (la Société) est une société d'État fédérale domiciliée au Canada et assujettie à l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de son règlement d'application. Son siège social est situé au 181, rue Queen, Ottawa (Ontario) K1P 1K9. CBC | Radio-Canada n'est pas assujettie aux régimes provinciaux d'impôt des sociétés, mais elle doit payer les taxes de vente tant au niveau fédéral que provincial.

Les présents états financiers consolidés résumés ont été approuvés pour publication par le Conseil d'administration le 22 novembre 2011.

2. Changements de conventions comptables

A. Conventions appliquées dans les états financiers annuels

En février 2008, le Conseil des normes comptables au Canada (CNC) a confirmé que les Normes internationales d'information financière (IFRS) remplaceraient les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR du Canada) comme référentiel comptable des entreprises canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes, pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2011. En vertu des normes comptables du secteur public, la Société est maintenant classée comme « autre organisme public » et, à ce titre, doit déterminer le référentiel comptable qui s'applique le mieux à ses activités. Après avoir pris en compte plusieurs facteurs, la Société a déterminé que les IFRS étaient les normes les plus appropriées à ses activités. En conséquence, elle a adopté les IFRS le 1^{er} avril 2011.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires sont fondés sur les conventions comptables que la Société s'attend à appliquer dans ses états financiers consolidés annuels au 31 mars 2012. La Société est tenue de se conformer, dans la préparation de ses premiers états financiers consolidés annuels IFRS, aux normes en vigueur au 31 mars 2012, lesquelles peuvent différer des conventions que la Société s'attend en ce moment à adopter et qu'elle a appliquées dans les présents états financiers. Des divergences peuvent survenir à la suite de la publication de nouvelles normes - dont l'entrée en vigueur est fixée au plus tard au 31 mars 2012 - avant que la Société prépare ses états financiers consolidés annuels en date du 31 mars 2012. Une modification des conventions comptables employées peut entraîner des changements importants dans la situation financière, les résultats opérationnels et les flux de trésorerie présentés par la Société.



2. Changements de conventions comptables *(suite)*

B. Modifications futures de conventions comptables

La Société a examiné les prises de position comptables, tant nouvelles que révisées, qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, et a jugé que les suivantes pourraient la toucher. La Société évalue présentement l'incidence possible de chaque prise de position sur ses états financiers consolidés.

IFRS 7 Modifications à l'IFRS 7 : Instruments financiers : Informations à fournir

La norme IFRS 7 a été modifiée en octobre 2010 pour imposer de nouvelles obligations d'information sur les transferts d'actifs financiers, y compris sur les effets possibles de tout risque auquel l'entité qui transfère les actifs continue d'être exposée. Ces modifications s'appliquent pour les périodes annuelles de présentation de l'information financière ouvertes après le 1^{er} juillet 2011.

IFRS 9 Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, s'inscrit dans une démarche progressive visant à remplacer l'actuelle norme IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. Un exposé-sondage publié en août 2011 portait sur une proposition visant à reporter la date d'application obligatoire d'IFRS 9 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. Un exposé-sondage publié en août 2011 portait sur une proposition visant à reporter la date d'application obligatoire d'IFRS 9 aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. L'appel aux commentaires en réponse à cet exposé-sondage a pris fin en octobre 2011.

IFRS 10 États financiers consolidés

La norme IFRS 10 a remplacé l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et l'interprétation SIC-12, *Consolidation - entités ad hoc*. Elle vise à établir les principes de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés d'une entité qui contrôle une ou plusieurs autres entités. L'IFRS 10 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 11 Partenariats

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, annule l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et l'interprétation SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Elle focalise sur les droits et obligations d'un accord de partenariat, plutôt que sur sa forme juridique, comme c'est le cas actuellement sous l'IAS 31. La norme remédie au manque d'uniformité dans la présentation de l'information sur les partenariats en imposant l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les participations dans des entités contrôlées conjointement. L'IFRS 11 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

2. Changements de conventions comptables *(suite)*

IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

La norme IFRS 12 vise les entités qui détiennent des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. Elle oblige la Société à fournir des informations qui aident les utilisateurs de ses états financiers à évaluer la nature de ses participations dans d'autres entités et les risques afférents, ainsi que leur incidence sur sa situation financière, ses résultats financiers et ses flux de trésorerie. L'IFRS 12 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IFRS 13 Évaluation à la juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur, établit un cadre unique de dispositions sur la détermination de la juste valeur et comporte des obligations d'information sur les évaluations de la juste valeur. Elle vise les IFRS qui exigent, ou permettent, les évaluations de la juste valeur ou la communication d'informations sur ces évaluations. L'IFRS 13 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

IAS 1 Modifications à IAS 1, Présentation des états financiers

La norme IAS 1 a été modifiée en juin 2011 afin de maintenir le choix offert à l'entité d'établir un ou deux états, et afin de revoir seulement les exigences de présentation des autres éléments du résultat global: obligation de présenter des totaux partiels distincts des autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés dans le résultat net (p. ex., la couverture de flux de trésorerie, la conversion de devises) et de ceux qui ne le sont pas (p. ex., la juste valeur des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global selon l'IFRS 9). Ces modifications s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012.

IAS 12 Modifications à IAS 12, Impôts sur le résultat

La norme IAS 12 a été modifiée en décembre 2010 pour inclure une exception au principe général de la norme selon lequel l'évaluation des actifs et des passifs d'impôt différé devrait refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont l'entité s'attend à recouvrer la valeur comptable de ses actifs. Les modifications s'appliqueront aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012.

IAS 19 Modifications à IAS 19, Avantages du personnel

La norme IAS 19 a été modifiée en juin 2011 afin d'éliminer l'option du report de la comptabilisation des gains et des pertes, de modifier la présentation des variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et de celle des actifs du régime dans l'état du résultat global, d'exiger que l'intérêt net soit calculé au moyen du taux de rendement d'une obligation de société de première qualité, et enfin, d'améliorer les informations à fournir sur les risques associés aux régimes à prestations définies. Ces modifications s'appliqueront pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.



2. Changements de conventions comptables (*suite*)

IAS 28 Participations dans des entreprises associées

La norme IAS 28 a été modifiée en 2011. Elle prescrit la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et présente les exigences à respecter pour l'utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans la comptabilisation des participations dans des entreprises associées et des coentreprises. L'IAS 28 s'appliquera pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

3. Principales conventions comptables

A. Déclaration de conformité

La Société a préparé les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires en conformité avec l'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi qu'avec la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34) et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Ces états financiers sont conformes aux exigences d'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils portent sur une période qui fait partie de la période couverte par les premiers états financiers annuels IFRS et ils respectent les dispositions d'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Des explications sur l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière présentée de la Société se trouvent à la note 5 des notes annexées aux états.

Les conventions comptables IFRS énoncées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires préparés pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011 ont été appliquées systématiquement à toutes les périodes présentées. Elles ont également servi à établir l'état de la situation financière IFRS au 1^{er} avril 2010 dans le cadre de la transition aux IFRS, conformément aux exigences d'IFRS 1. Une description exhaustive des conventions comptables adoptées par la Société se trouve à la note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires constituent une mise à jour du dernier jeu complet d'états financiers annuels de la Société et de ses premiers états financiers consolidés résumés intermédiaires IFRS pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les plus récents états financiers consolidés annuels audités de la Société ainsi qu'avec les états financiers résumés intermédiaires pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2011.

B. Base de préparation

L'article 83 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* stipule que la plupart des sociétés d'État mères doivent préparer et rendre public un rapport financier trimestriel pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} avril 2011, et que ce rapport doit être conforme à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont des états résumés, comme permis par l'IAS 34. À ce titre, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans un jeu complet d'états financiers. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ne sont pas audités.



4. Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants

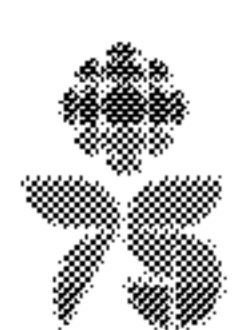
A. Sources principales d'incertitudes relatives aux estimations

Pour préparer les présents états financiers consolidés résumés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la date des états financiers consolidés résumés, ainsi que sur la valeur des revenus et des charges présentés dans la période.

Les estimations et les hypothèses importantes sur lesquelles sont fondés les états financiers consolidés résumés de la Société influent sur les passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que de la programmation, et les provisions subordonnées au dénouement de litiges et à autres éventualités.

Les estimations et les hypothèses de la direction reposent sur des renseignements externes et sur des situations observables lorsque cela est possible, auxquels s'ajoutent, au besoin, des analyses internes. Ces estimations et hypothèses ont été appliquées au cours de la période visée en cohérence avec les périodes antérieures, et la Société n'a connaissance d'aucun engagement ou événement ni d'aucune incertitude qui pourraient avoir une incidence importante sur les méthodes ou les hypothèses à la base des estimations faites dans les présents états financiers consolidés résumés. La direction revoit régulièrement les estimations et tout changement est comptabilisé de façon prospective et inclus dans l'État consolidé résumé du résultat dans la période ou les périodes, selon le cas, concernées par le changement, s'il concerne cette période seulement, ou dans la période du changement et des périodes ultérieures, si celles-ci le sont également concernées par le changement. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Comme il est indiqué dans le paragraphe ci-dessus, la comptabilisation des régimes de retraite à prestations définies repose sur des hypothèses visant à évaluer l'obligation au titre des prestations définies et le rendement futur des actifs des régimes. Les hypothèses et estimations portent principalement sur le taux d'actualisation et le rendement attendu des actifs du régime. Les changements dans ces hypothèses et estimations principales se répercuteraient sur les montants comptabilisés en résultat net et en autres éléments du résultat global, selon le cas. Les différences entre les rendements attendu et réel des actifs du régime auraient aussi pour effet de modifier les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global.



4. Sources principales d'incertitude relative aux estimations et jugements importants *(suite)*

B. Jugements importants

Dans l'application des conventions comptables de la Société, la direction a formé des jugements importants, dont les plus influents sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société, hormis ceux qui portent sur les estimations, sont les suivants:

- la Société exerce une influence notable sur Canadian Satellite Radio Holdings Inc. depuis la fusion ;
- la Société assume la majorité des risques associés au recouvrement des créances de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada en raison de la garantie fournie et, de ce fait, devrait consolider les résultats de cette entité dans les siens ;
- une entente concernant les transpondeurs satellitaires constitue un contrat de location en vertu d'IFRIC 4, et ce contrat de location et le contrat de location d'un car de reportage répondent aux critères d'un contrat de location-financement ;
- à la date de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé ne devraient pas être comptabilisés, puisqu'il est improbable qu'un bénéfice imposable futur permette de les recouvrer.

Les jugements importants sont revus à chaque période de présentation de l'information financière.

5. Transition aux IFRS

A. Transition aux IFRS

La Société a préparé les présents états financiers consolidés résumés conformément aux exigences d'IFRS 1. Elle a suivi les conventions comptables énoncées à la note 3 de son premier rapport trimestriel pour préparer les états financiers consolidés résumés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011 et les informations comparatives incluses relativement au trimestre terminé le 30 septembre 2010.

Aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés, la Société a procédé à des ajustements aux montants présentés précédemment dans des états financiers conformes aux PCGR du Canada, notamment l'État de la situation financière. Les tableaux ci-après et les notes qui suivent expliquent l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés de la Société.

Conformément à l'IFRS 1, la Société a appliqué, dans les présents états financiers consolidés résumés, les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives relativement à l'application rétrospective intégrale des IFRS.

B. Exemptions de l'application rétrospective intégrales des IFRS choisies par la Société

La Société a choisi de se prévaloir des exemptions facultatives qui suivent concernant l'application rétrospective intégrale.

i) Regroupements d'entreprises

La Société a décidé de ne pas appliquer rétrospectivement l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, à des regroupements d'entreprises qui se sont revenus avant la date de transition.

ii) Utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé

Comme l'autorise l'IFRS 1, la Société a décidé d'évaluer certains de ses terrains et immeubles à la juste valeur à la date de transition et d'utiliser cette juste valeur comme coût présumé.

iii) Avantages du personnel

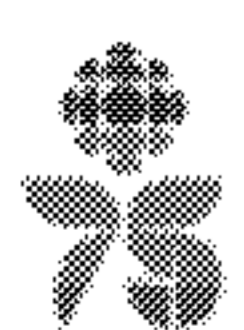
La Société a décidé d'appliquer l'exemption prévue à IFRS 1, c'est-à-dire de comptabiliser les gains et les pertes actuariels cumulés à la date de transition et de fournir des données historiques sur l'obligation au titre des prestations définies, les actifs des régimes et les ajustements liés à l'expérience seulement à compter de la date de transition.

iv) Contrats de location

La Société a décidé de se prévaloir de l'exemption facultative prévue à l'IFRS 1 et d'appliquer les dispositions de l'IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*. En vertu de ces dispositions, la Société a pu déterminer si un accord existant à la date de transition aux IFRS contenait un contrat de location sur la base des faits et des circonstances à cette date.

v) Coûts d'emprunt

La Société a décidé d'appliquer la norme IAS 23 à compter du 1^{er} avril 2010, pour éviter un retraitement rétrospectif concernant les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés.



5. Transition aux IFRS (suite)

C. État consolidé de la situation financière et rapprochements des capitaux propres

	1er avril 2010							
	PCGR du Canada	IC et FID ¹	Contrat de location ²	Entités ad hoc ³	Régimes de retraite ⁴	Placements à long terme ⁵	Provisions ⁶	IFRS
		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	
	(en milliers de dollars)							
Actif								
Courant								
Trésorerie	50 003	-	-	3 167	-	-	-	63 170
Clients et autres créances	194 512	-	-	63	-	-	-	194 675
Programmation	178 243	-	-	-	-	-	-	178 243
Stocks de produits dérivés	1 703	-	-	-	-	-	-	1 703
Charges payées d'avance	148 215	-	-	349	-	-	-	148 564
Billets à recevoir	-	-	-	2 047	-	-	-	2 047
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	2 182	-	-	-	2 182
	572 676	-	-	7 808	-	-	-	580 484
Non courant								
Immobilisations corporelles	925 812	162 377	-	-	-	-	-	1 088 189
Immobilisations incorporelles	47 725	-	-	-	-	-	-	47 725
Actifs sous contrat de location-financement	-	-	55 591	-	-	-	-	55 591
Créances à long terme	10 090	-	-	-	-	-	-	10 090
Billets à recevoir	-	-	-	53 638	-	-	-	53 638
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	58 960	-	-	-	58 960
Charges différées	16 467	-	-	-	-	-	-	16 467
Participation dans une entreprise associée	7 260	-	-	-	-	-	-	7 260
	1 007 354	162 377	55 591	112 598	-	-	-	1 337 920
Total de l'actif	1 580 030	162 377	55 591	120 406	-	-	-	1 918 404

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

⁶ Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS (suite)

	1er avril 2010							
	PCGR du Canada	IC et FID ¹	Contrat de location ²	Entités ad hoc ³	Régimes de retraite ⁴	Placements à long terme ⁵	Provisions ⁶	IFRS
		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Passif								
Courant								
Créiteurs et charges à payer	176 497	-	-	1 735	-	-	(50 070)	128 162
Provisions	-	-	-	-	-	-	50 070	50 070
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	130 899	-	-	-	-	-	-	130 899
Dettes obligataires	19 223	-	-	-	-	-	-	19 223
Garantie financière	10 419	-	-	(10 419)	-	-	-	-
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 174	-	-	-	-	-	-	10 174
Obligation au titre de contrats de location- financement	-	-	7 300	-	-	-	-	7 300
Effets à payer	-	-	-	4 897	-	-	-	4 897
Produits différés	2 185	-	-	-	-	-	-	2 185
Instruments financiers dérivés	297	-	-	-	-	-	-	297
	349 694	-	7 300	(3 787)	-	-	-	353 207

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

⁶ Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créiteurs et charges à payer



5. Transition aux IFRS (suite)

	1er avril 2010							
	PCGR du Canada	IC et FID ¹	Contrat de location ²	Entités ad hoc ³	Régimes de retraite ⁴	Placements à long terme ⁵	Provisions ⁶	IFRS
		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vi)	
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Passif								
Non courant								
Entreprise associée	1 417	-	-	-	-	-	-	1 417
Revenus différés	2 303	-	-	-	-	-	-	2 303
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	4 12 732	-	-	-	(82 825)	-	-	3 29 907
Dettes obligataires	309 179	-	-	-	-	-	-	309 179
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 221	-	-	-	-	-	-	10 221
Obligation au titre de contrats de location-financement	-	-	65 676	-	-	-	-	65 676
Effets à payer	-	-	-	129 649	-	-	-	129 649
Financement des immobilisations différé	632 221	-	-	-	-	-	-	632 221
	1 368 073	-	65 676	129 649	(82 825)	-	-	1 480 573
Capitaux Propres								
Résultats non distribués	(138 017)	162 377	(17 385)	(5 456)	82 825	7 675	-	92 019
Cumul des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	(7 675)	-	(7 675)
Total des capitaux propres attribuables à la Société	(138 017)	162 377	(17 385)	(5 456)	82 825	-	-	84 344
Participations ne donnant pas le contrôle	280	-	-	-	-	-	-	280
Total des capitaux propres	(137 737)	162 377	(17 385)	(5 456)	82 825	-	-	84 624
Total du passif et des capitaux Propres	1 580 030	162 377	65 691	120 406	-	-	-	1 918 404

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

⁶ Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créateurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS (suite)

	31 mars 2011						
	PCGR du Canada	IC et FID ¹ (i)	Contrat de location ² (ii)	Entités ad hoc ³ (iii)	Régimes de retraite ⁴ (iv)	Provisions ⁵ (vi)	IFRS
	(en milliers de dollars)						
Actif							
Courant							
Trésorerie	59 001	-	-	4 223	-	-	63 224
Clients et autres créances	173 390	-	-	373	-	-	173 763
Programmation	163 658	-	-	-	-	-	163 658
Stocks de produits dérivés	1 089	-	-	-	-	-	1 089
Charges payées d'avance	138 361	-	-	328	-	-	138 689
Billets à recevoir	-	-	-	2 023	-	-	2 023
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	2 351	-	-	2 351
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	154	-	-	-	-	-	154
	535 653	-	-	9 298	-	-	544 951
Non courant							
Immobilisations corporelles	925 775	154 820	-	-	-	-	1 080 595
Immobilisations incorporelles	39 687	-	-	-	-	-	39 687
Actifs sous contrat de location- financement	7 704	-	48 538	-	-	-	56 242
Régimes de retraite	-	-	-	-	148 769	-	148 769
Créances à long terme	-	-	-	-	-	-	-
Billets à recevoir	-	-	-	51 765	-	-	51 765
Investissement net dans un contrat de location-financement	-	-	-	56 577	-	-	56 577
Charges différées	3 003	-	-	-	-	-	3 003
Participation dans une entreprise associée	17	-	-	-	-	-	17
	976 186	154 820	48 538	108 342	148 769	-	1 436 655
Total de l'actif	1 511 839	154 820	48 538	117 640	148 769	-	1 981 606

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer



5. Transition aux IFRS (suite)

	31 mars 2011						
	PCGR du Canada	IC et FID ¹	Contrat de location ²	Entités ad hoc ³	Régimes de retraite ⁴	Provisions ⁵	IFRS
		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(vi)	
	(en milliers de dollars)						
Passif							
Courant							
Créditeurs et charges à payer	151 220	-	-	2 792	-	(28 676)	125 336
Provisions	-	-	-	-	-	28 676	28 676
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	144 703	-	-	-	-	-	144 703
Dettes obligataires	19 642	-	-	-	-	-	19 642
Garantie financière	9 811	-	-	(9 811)	-	-	-
Passif financier lié à la monétisation de créances	10 337	-	-	-	-	-	10 337
Obligation au titre de contrats de location-financement	1 540	-	7 802	-	-	-	9 342
Effets à payer	-	-	-	5 404	-	-	5 404
Revenus différés	3 825	-	-	-	-	-	3 825
Instruments financiers dérivés	715	-	-	-	-	-	715
	341 793	-	7 802	(1 615)	-	-	347 980
Non courant							
Entreprise associée	14 17	-	-	-	-	-	14 17
Revenus différés	2 726	-	-	-	-	-	2 726
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	411 350	-	-	-	(201 082)	-	210 268
Dettes obligataires	299 237	-	-	-	-	-	299 237
Obligation au titre de contrats de location-financement	6 263	-	57 873	-	-	-	64 136
Effets à payer	-	-	-	124 353	-	-	124 353
Financement des immobilisations différé	609 428	(7 403)	-	-	-	-	602 025
	1 330 421	(7 403)	57 873	124 353	(201 082)	-	1 304 162
Capitaux propres							
Résultats non distribués	(167 638)	162 223	(17 137)	(5 098)	349 851	-	322 201
Cumul des autres éléments du résultat global	5 000	-	-	-	-	-	5 000
Total des capitaux propres attribuables à la Société	(162 638)	162 223	(17 137)	(5 098)	349 851	-	327 201
Participations ne donnant pas le contrôle	2 263	-	-	-	-	-	2 263
Total des capitaux propres	(160 375)	162 223	(17 137)	(5 098)	349 851	-	329 464
Total du passif et des capitaux propres	1 511 839	154 820	48 538	117 640	148 769	-	1 981 606

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

5. Transition aux IFRS (suite)

D. État consolidé du résultat et rapprochements

Pour l'année se terminant le 31 mars 2011

	PCGR du Canada	IC et FID ¹	Contrat de location ²	Entités ad hoc ³	Régimes de retraite ⁴	Placements à long terme ⁵	Présentation ⁶	IFRS
		(i)	(ii)	(iii)	(iv)	(v)	(vii)	
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Revenus								
Publicité	367 700	-	-	-	-	-	-	367 700
Services spécialisés	152 971	-	-	-	-	-	-	152 971
Autres revenus	127 771	(103)	-	3 228	-	-	1 458	132 354
Revenus financiers	1 506	-	-	3 690	-	-	-	5 196
	649 948	(103)	-	6 918	-	-	1 458	658 221
Charges								
Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias	1476 778	-	-	-	(28 281)	-	105 192	1 553 689
Services spécialisés	133 273	-	-	-	-	-	(1 185)	132 088
Amortissement des immobilisations corporelles	112 656	7 454	7 053	-	-	-	(127 163)	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 887	-	-	-	-	-	(17 887)	-
Transmission, distribution et collecte	54 573	-	(12 030)	-	(932)	-	40 520	8 2 131
Administration nationale	12 804	-	-	247	(250)	-	523	13 324
Paiements aux stations privées	3 018	-	-	-	-	-	-	3 018
Charges financières	23 557	-	4 730	6 313	-	-	-	34 600
Pertes de l'entreprise associée	5 000	-	-	-	-	7 675	-	12 675
	1 839 546	7 454	(247)	6 560	(29 463)	7 675	-	1 831 525
Perte opérationnelle avant financement public et éléments hors activités opérationnelles	(1 189 598)	(7 557)	247	358	29 463	(7 675)	1 458	(1 173 304)

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

⁶ Changement dans la présentation de l'État consolidé du résultat



5. Transition aux IFRS (suite)

Pour l'année se terminant le 31 mars 2011

	PCGR du Canada	IC et FID ¹ (i)	Contrat de location ² (ii)	Entités ad hoc ³ (iii)	Régimes de retraite ⁴ (iv)	Placements à long terme ⁵ (v)	Présentation ⁶ (vii)	IFRS
<i>(en milliers de dollars)</i>								
Financement public								
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles	1 031 581	-	-	-	-	-	-	1 031 581
Crédit parlementaire pour le fonds de roulement	4 000	-	-	-	-	-	-	4 000
Amortissement du financement des immobilisations différé	124 357	7 403	-	-	-	-	-	131 760
	1 159 938	7 403	-	-	-	-	-	1 167 341
Résultat net avant éléments hors activités opérationnelles	(29 660)	(154)	247	358	29 463	(7 675)	1 458	(5 963)
Éléments hors activités opérationnelles								
Perte sur la cession d'équipement	-	-	-	-	-	-	(1 458)	(1 458)
	-	-	-	-	-	-	(1 458)	(1 458)
Résultat net de l'exercice	(29 660)	(154)	247	358	29 463	(7 675)	-	(7 421)
Résultat net attribuable :								
À la Société	(29 621)	(154)	247	358	29 463	(7 675)	-	(7 382)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(39)	-	-	-	-	-	-	(39)
	(29 660)	(154)	247	358	29 463	(7 675)	-	(7 421)

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

⁶ Changement dans la présentation de l'État consolidé du résultat

5. Transition aux IFRS (suite)

E. État consolidé du résultat global et rapprochements

Pour l'année se terminant le 31 mars 2011

	PCGR du Canada	IC et FID ¹ (i)	Contrat de location ² (ii)	Entités ad hoc ³ (iii)	Régimes de retraite ⁴ (iv)	Placements à long terme ⁵ (v)	IFRS
	(en milliers de dollars)						
Résultat global							
Résultat net de l'exercice	(29 660)	(154)	247	358	29 463	(7 675)	(7 421)
Autres éléments du résultat global							
Gains actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	237 563	-	237 563
Reclassement au résultat des profits latents nets sur des actifs financiers disponibles à la vente par suite d'une fusion	5 000	-	-	-	-	7 675	12 675
Total du résultat global de l'exercice	(24 660)	(154)	247	358	267 026	-	242 817
Résultat global total							
Attribuable :							
À la Société	(24 621)	(154)	247	358	267 026	-	242 856
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(39)	-	-	-	-	-	(39)
	(24 660)	(154)	247	358	267 026	-	242 817

¹ Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

² Transpondeurs sous contrat de location-financement

³ Consolidation d'entités ad hoc

⁴ Charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

⁵ Placements à long terme - ajustement à la juste valeur



5. Transition aux IFRS (*suite*)

F. Explication des rapprochements

i) Immobilisations corporelles et financement des immobilisations différé

Sous le régime des IFRS, la Société a décidé de se prévaloir de l'exemption, prévue à IFRS 1, relative à l'utilisation de la juste valeur en tant que coût présumé et de l'appliquer à certains terrains et immeubles à vocation générale. Le coût présumé (la juste valeur) à la date de transition est de 588,9 millions de dollars. Cette décision s'est répercutée sur la valeur des immobilisations corporelles, en hausse de 162,4 millions de dollars au 1^{er} avril 2010, et sur la dotation aux amortissements de l'exercice terminé le 31 mars 2011, en hausse de 7,5 millions de dollars. Cette décision a également entraîné un changement dans les valeurs des actifs, de sorte que le profit sur la sortie d'actifs pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a diminué de 0,1 million de dollars.

Au deuxième trimestre de 2011, la Société a amélioré le calcul, selon les IFRS, de l'amortissement du financement des immobilisations différé. C'est ainsi qu'elle a augmenté de 7,4 millions de dollars l'amortissement du financement des immobilisations différé au 31 mars 2011 et donc retranché 7,4 millions de dollars du financement des immobilisations différé. Ce changement reflète la nouvelle méthode d'amortissement selon les IFRS

ii) Contrat de location

Par suite de l'application de l'IFRIC 4 à la date de transition, il a été déterminé qu'un accord portant sur la location de capacité satellitaire constituait un contrat de location-financement en vertu des IFRS. De ce fait, la Société a comptabilisé des actifs sous contrat de location-financement évalués à 55,6 millions de dollars et une obligation au titre de contrats de location-financement évaluée à 7,3 millions dans le passif courant et à 65,7 millions dans le passif non courant. Cette détermination a également eu un effet sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 mars 2011 : la dotation aux amortissements a augmenté de 7,1 millions, les charges financières se sont accrues de 4,7 millions et les charges liées à la transmission, à la distribution et à la collecte ont diminué de 12,0 millions.

iii) Consolidation des entités *ad hoc*

Les IFRS ne comportent pas la notion comptable de « structure d'accueil admissible » reconnue par les PCGR du Canada. Une entité doit plutôt appliquer les lignes directrices fournies par l'IAS 27, *États financiers consolidés et séparés*, et par l'interprétation SIC-12, *Consolidation - entités ad hoc*. Ce faisant, la Société a conclu qu'ayant fourni une garantie, elle assume la majorité des risques inhérents au recouvrement des créances. En outre, la structure de gestion de la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada répond au critère de « pilotage automatique » exposé dans la SIC-12. Par conséquent, en application des IFRS, en conformité avec les IFRS, la Société a consolidé la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada.

5. Transition aux IFRS (suite)

iv) Passifs et charges au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

Outre l'ajustement transitoire découlant de sa décision de se prévaloir de l'exemption relative aux avantages du personnel prévue à l'IFRS 1, la Société a dû apporter rétrospectivement d'autres ajustements aux passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel qui sont requis par l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Ces ajustements, qui portent sur les taux d'actualisation appliqués dans le calcul de l'obligation totale au titre des avantages, ont eu pour effet de retrancher 134,7 millions de dollars du passif total. Une fois prise en compte l'augmentation de 51,9 millions résultant de l'utilisation de l'exemption en vertu de l'IFRS 1, la diminution nette du passif total s'élève à 82,8 millions de dollars.

Par suite de l'adoption de l'IAS 19, le poste Autres éléments du résultat global de l'exercice terminé le 31 mars 2011 a connu une augmentation de 237,6 millions de dollars, attribuable à la comptabilisation des gains actuariels de la période. Cet ajustement a été comptabilisé directement aux capitaux propres. Pour le même exercice, les charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel ont régressé de 29,5 millions de dollars.

v) Placements à long terme - ajustement à la juste valeur

La participation de la Société dans Sirius Canada était notamment composée d'actions de catégorie C. Celles-ci étaient traitées comme des instruments financiers disponibles à la vente et comptabilisées au coût, puisqu'elles n'avaient pas de cours coté sur un marché. Les normes IFRS exigent que les investissements dans des instruments de capitaux propres soient évalués à la juste valeur, à moins que la fourchette des estimations soit jugée trop large pour garantir leur fiabilité. L'impact de l'évaluation à la juste valeur des actions de catégorie C a été compensé par les actions de catégorie A également détenues par la Société, de telle sorte que le solde net d'ouverture du placement de la Société dans Sirius Canada Inc. est demeuré inchangé. Cependant, l'impact de la réévaluation des actions de catégorie C a été comptabilisé en autres éléments du résultat global, alors que dans le cas des actions de catégorie A, il a été comptabilisé en résultat net. Au final, le résultat global total demeure inchangé.

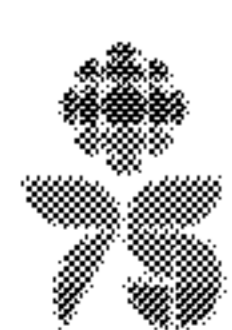
vi) Reclassement de la provision comptabilisée auparavant dans les créditeurs et charges à payer

IAS 1, *Présentation des états financiers*, prescrit la constatation sur une ligne distincte de l'État consolidé résumé de la situation financière des provisions comptabilisées par la Société. Ainsi, les montants, comptabilisés auparavant dans le poste « Créditeurs et charges à payer » ont été reclassés dans le nouveau poste « Provisions ».

vii) Changement dans la présentation de l'État consolidé du résultat

La Société a opté pour le classement des charges dans l'État consolidé du résultat selon leur fonction plutôt que selon leur nature, la dotation aux amortissements étant affectée en conséquence aux différentes autres charges.

En outre, la perte sur la cession d'équipement figure maintenant sur une ligne distincte de l'État consolidé du résultat, sous la rubrique des éléments hors activités opérationnelles. Cette perte était auparavant comptabilisée dans les revenus, plus précisément dans les autres revenus.



5. Transition aux IFRS (suite)

viii) Tableau des flux de trésorerie

Par suite de décisions en matière de conventions comptables prises par la Société en vertu d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, la présentation de certains postes de l'État consolidé résumé des flux de trésorerie a été modifiée. Ainsi, les dividendes reçus sont maintenant inclus dans les activités d'investissement alors qu'ils faisaient partie des activités opérationnelles sous les PCGR du Canada ; les intérêts payés ont été reclassés des activités opérationnelles aux activités de financement et les intérêts reçus, aux activités d'investissement. En outre, les changements dont il a été question précédemment relativement à l'État consolidé résumé de la situation financière et à l'État consolidé résumé du résultat se sont aussi répercutés sur certains montants inclus auparavant dans l'État consolidé des flux de trésorerie.

6. Clients et autres créances

	30 septembre 2011 (en milliers de dollars)	31 mars 2011
Comptes clients	135 374	159 037
Provision pour créances douteuses	(1 105)	(1 103)
Autres	15 243	15 829
	149 512	173 763

La durée moyenne de crédit est de 30 jours. La Société comptabilise une provision pour créances douteuses dans les cas où il existe une indication objective de dépréciation. Une indication objective de dépréciation d'un portefeuille de créances peut être, notamment, des recouvrements de paiements effectués par la Société dans le passé, une augmentation du nombre de retards dans les paiements qui dépassent la durée moyenne de crédit, ainsi que des changements observables dans la situation économique nationale ou locale qui sont en corrélation avec les défaillances sur les créances.

Avant d'accepter tout nouveau client, la Société examine sa demande de crédit. Elle peut avoir recours à un système externe d'évaluation de la solvabilité pour déterminer la qualité du crédit du client potentiel et le plafond de crédit qui lui sera fixé. Les plafonds de crédit et les cotes de solvabilité des clients sont revus deux fois l'an.

Aucun client unique n'est responsable de plus de 5 pour cent du solde total des comptes clients.

Les comptes clients ci-dessus comprennent des créances en souffrance (voir l'état chronologique des comptes clients ci-après) à la fin de la période de présentation de l'information financière et pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucune provision pour créances douteuses parce qu'il n'y a pas eu de changement important dans la solvabilité du débiteur et qu'elle estime être encore en mesure de recouvrer les sommes dues. La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

Comme d'autres radiodiffuseurs, la Société a recours à des agences, qui effectuent la majorité de ses ventes de publicité dans ses médias généralistes. Le délai de paiement habituel de ces agences dépasse la durée de crédit de 30 jours appliquée en moyenne par la Société. En raison de ce décalage, une partie importante des comptes clients de la Société sont échus, mais non dépréciés.

La Société ne détient aucune garantie ni aucun rehaussement de crédit relativement à ces créances.

6. Clients et autres créances *(suite)*

A. Ancienneté des comptes clients en souffrance mais non dépréciés

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
31 à 60 jours	14 330	42 647
61 à 90 jours	10 866	15 737
91 à 120 jours	30 168	14 490
Total	55 364	72 874

B. Variation de la provision pour créances douteuses

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Solde au début de la période	(1 103)	(2 725)
Créances recouvrées pendant la période	46	-
Augmentation (diminution) de la provision pour créances douteuses	(48)	1 622
Solde à la fin de la période	(1 105)	(1 103)

La concentration du risque de crédit est limitée en raison de la grande clientèle de la Société et de l'absence de liens entre les clients.



7. Programmation

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Émissions produites	112 842	91 496
Émissions en cours de production	73 194	34 905
Droits de diffusion des émissions disponibles pour diffusion	31 726	37 257
	217 762	163 658

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Solde au début de la période	163 658	178 243
Additions	520 422	1 017 524
Émissions diffusés	(466 318)	(1 032 109)
	217 762	163 658

Les sorties au titre de la programmation représentent 1,0 million de dollars pour la période de trois mois terminée en septembre 2011 (1,0 million de dollars en 2010), et 1,7 million de dollars pour la période de six mois terminée en septembre 2011 (1,0 million de dollars en 2010). Les sorties sont comptabilisées dans l'État consolidé résumé du résultat dans les postes intitulés « Coûts des services de télévision, de radio et de nouveaux médias » et « Services spécialisés », selon le cas.

8. Charges payées d'avance

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Droits sur les émissions	35 250	103 451
Ententes de service	23 204	35 238
	58 454	138 689

9. Billets à recevoir

Par l'intermédiaire de l'entité *ad hoc* la Fiducie de monétisation de CBC/Radio-Canada, la Société détient deux billets à recevoir pour la vente de terrains. Ces billets, qui viennent à échéance en mai 2027, portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 pour cent et font l'objet de paiements confondus mensuels égaux, le mois écoulé. Les billets sont donnés, à hauteur de leur valeur comptable totale, en garantie des emprunts de la Société par voie d'effets à payer.

La Société a donné une garantie inconditionnelle de paiement intégral des créances par les débiteurs ultimes dans les délais prévus, jusqu'en 2027.

La Société détient également, par suite de la fusion concernant Sirius Canada Inc. (voir la note 11), des billets à recevoir qui ne portent aucun intérêt et dont une tranche importante, représentant 3,1 millions de dollars, est remboursable dans un délai d'un an.

Les paiements minimaux à recevoir pendant la durée des billets sont les suivants :

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	Paiements minimaux à recevoir	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir
	(en milliers de dollars)			
Moins d'un an	8 800	5 184	5 567	2 023
Plus d'un an mais avant cinq ans	22 270	9 845	22 268	9 533
Plus de cinq ans	59 786	41 146	62 169	42 232
Moins : produits financiers non acquis	(34 681)	-	(36 216)	-
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	56 175	56 175	53 788	53 788

Les intérêts inclus dans les revenus des périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2011 s'élevaient à 0,9 million de dollars et à 1,8 million de dollars respectivement (0,9 million et 1,9 million respectivement en 2010).

La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir est la suivante :

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	(en milliers de dollars)	
Incluse dans l'État consolidé résumé de la situation financière comme billets à recevoir :		
courante	5 184	2 023
non courante	50 991	51 765
	56 175	53 788



10. Immobilisations Corporelles

A. Coût et amortissement cumulé

La valeur comptable brute s'établit comme suit :

	30 septembre 2011 <i>(en milliers de dollars)</i>	31 mars 2011
Coût	2 260 313	2 271 790
Amortissement cumulé	(1 201 216)	(1 191 195)
	1 059 097	1 080 595

	Terrains	Immeubles et améliorations locatives	Équipement technique et matériel de bureau	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
	<i>(en milliers de dollars)</i>					
Coût au 31 mars 2011	179 982	295 290	1 409 727	304 059	82 732	2 271 790
Acquisitions	-	2 382	23 575	1 841	11 775	39 573
Transferts	-	3 721	46 164	6 111	(55 782)	214
Sorties	(6)	(1 226)	(48 633)	(1 399)	-	(51 264)
Coût au 30 septembre 2011	179 976	300 167	1 430 833	310 612	38 725	2 260 313
Amortissement cumulé au 31 mars 2011	-	(88 838)	(1 049 212)	(53 145)	-	(1 191 195)
Amortissement pour la période	-	(8 984)	(40 511)	(9 974)	-	(59 469)
Renversement de l'amortissement lors de sorties	-	922	47 659	867	-	49 448
Amortissement cumulé au 30 septembre 2011	-	(96 900)	(1 042 064)	(62 252)	-	(1 201 216)
Valeur comptable nette au 30 septembre 2011	179 976	203 267	388 769	248 360	38 725	1 059 097

10. Immobilisations Corporelles *(suite)*

	Terrains	Immeubles et améliorations locatives	Équipement technique et matériel de bureau	Autres	Projets d'immobilisations inachevés	Total
	<i>(en milliers de dollars)</i>					
Coût au 1 ^{er} avril 2010	180 065	290 815	1 436 630	306 029	41 600	2 255 139
Acquisitions	-	5 223	46 795	2 761	62 725	117 504
Transferts	-	948	20 552	(210)	(21 593)	(303)
Sorties	(83)	(1 696)	(94 250)	(4 521)	-	(100 650)
Coût au 31 mars 2011	179 982	295 290	1 409 727	304 059	82 732	2 271 790
Amortissement cumulé au 1 ^{er} avril 2010	-	(72 035)	(1 056 342)	(38 573)	-	(1 166 950)
Amortissement pour la période	-	(17 993)	(83 246)	(19 276)	-	(120 515)
Renversement de l'amortissement lors de sorties	-	1 190	90 376	4 704	-	96 270
Amortissement cumulé au 31 mars 2011	-	(88 838)	(1 049 212)	(53 145)	-	(1 191 195)
Valeur comptable nette au 31 mars 2011	179 982	206 452	360 515	250 914	82 732	1 080 595

Les engagements contractuels relatifs à l'acquisition d'immobilisations s'établissent à 20,8 millions de dollars au 30 septembre 2011 (14,3 millions de dollars au 31 mars 2010).

B. Dépréciation

En l'absence de tout indice de dépréciation des immobilisations corporelles pendant le premier semestre de 2012, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée dans les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2011 (aucune perte dans les deux périodes correspondantes en 2010).



10. Immobilisations Corporelles *(suite)*

C. Actifs à long terme destinés à être sortis autrement que par la vente

Le passage de la télévision analogique à la télévision numérique hertzienne a eu lieu le 31 août 2011 dans les marchés à conversion obligatoire déterminés par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans sa décision 2010-16.

En 2010-2011, la Société a révisé les estimations de la perte de valeur des émetteurs analogiques visés par le passage au numérique du 31 août 2011 pour qu'elles reflètent l'utilisation des actifs sur leur durée d'utilité abrégée.

Le 16 août 2011, le CRTC a autorisé CBC/Radio-Canada à continuer à diffuser ses signaux de télévision analogiques en direct dans 22 marchés, jusqu'au 31 août 2012.

Les révisions des estimations ci-dessus ont pour effet d'augmenter la dotation aux amortissements comptabilisée dans l'État consolidé résumé du résultat de 1,8 millions de dollars et de 0,6 million de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2011 respectivement (aucune augmentation dans les deux périodes correspondantes en 2010).

D. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

La Société a l'intention de céder une portion de terrain qui n'est plus utilisée à Brossard (Québec) dans les douze mois à venir. Elle utilisait auparavant cette propriété pour la transmission de ses signaux AM, mais ne le fera plus, compte tenu du passage de l'AM au FM dans le marché montréalais. La valeur comptable nette de la portion de terrain s'élevait à 154 000 \$ au 30 septembre 2011.

La Société entend aussi se départir d'une portion de terrain inutilisée à Halifax dans les douze prochains mois. La valeur comptable nette de cette portion s'élevait à 6 000 \$ au 30 septembre 2011.

11. Entreprises associées

A. Investissements initiaux dans Sirius Canada Inc.

Au départ, la Société détenait 40 pour cent des droits de vote et 25 pour cent des capitaux propres de Sirius Canada Inc. (Sirius), ayant acheté des actions ordinaires de catégorie A de Sirius qu'elle avait payées au comptant à leur valeur nominale. Comme elle détenait plus de 20 pour cent des droits de vote de Sirius, la Société avait une influence notable sur l'entreprise et avait comptabilisé son investissement selon la méthode de la mise en équivalence.

Par ailleurs, la Société avait également investi 12 millions de dollars dans des actions privilégiées de catégorie C de Sirius qui donnaient droit à un dividende cumulatif de 8 pour cent par an sur le prix de rachat, et pouvaient être rachetées en tout temps par Sirius. Ces actions étaient classées dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente et comptabilisées à leur juste valeur.

11. Entreprises associées (suite)

B. Description de la fusion de Sirius et de Canadian Satellite Radio Holdings Inc.

Le 21 juin 2011, Sirius et Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR), la société mère de XM Canada, ont achevé la fusion de leurs activités. En vertu de la convention passée entre la Société, Sirius XM Radio Inc., Slight Communications (désignés collectivement les « vendeurs »), Canadian Satellite Radio Holdings Inc. (CSR avant la fusion) et Sirius, les vendeurs ont cédé toutes les actions de Sirius émises et en circulation en échange de l'équivalent de 71 284 578 actions à vote subalterne de catégorie A de CSR, acquérant ainsi une participation majoritaire de 58 pour cent issue de la fusion CSR (CSR). Toutes les actions de Sirius émises avant la fusion ont été rachetées et annulées.

En contrepartie de ses actions de catégorie A de Sirius, la Société a reçu 53 570 361 actions avec droit de vote de catégorie B de l'entité CSR, soit équivalent de 17 856 787 actions subalternes de catégorie A de CSR. Ainsi, sa part des capitaux propres de CSR atteint 14,54 pour cent et sa participation avec droit de vote, 19,9 pour cent. Pour les dividendes sur ses actions de catégorie A de Sirius, la Société a reçu un billet d'une valeur nominale de 1,5 million de dollars qui a été portée en diminution de la valeur comptable des actions.

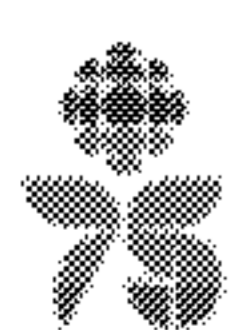
En contrepartie du rachat de ses actions de catégorie C de Sirius, la Société a reçu un versement comptant de 14,9 millions de dollars et des billets ne portant pas intérêt d'une valeur nominale totale de 2,2 millions de dollars, qui ont été considérés comme une combinaison de dividendes et de remboursement de capital. Cette contrepartie de 17,1 millions de dollars représentait la juste valeur des actions de catégorie C à la date de la transaction et comprenait des dividendes accumulés sur ces actions et non versés, d'une valeur de 5,1 millions de dollars. Les dividendes n'étaient pas pris en compte dans la valeur des actions, puisque Sirius ne les avait pas déclarés avant la fusion. Ils ont été comptabilisés comme revenus de dividendes dans l'État consolidé résumé du résultat.

Depuis la conclusion de la transaction, la Société dispose d'un siège au sein du conseil d'administration et détient 19,95 pour cent des droits de vote dans CSR. Elle a ainsi le pouvoir de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de CSR par l'entremise de sa représentation au conseil, de sa participation avec droit de vote et de sa relation d'affaires continue avec CSR. De ce fait, la Société exerce une influence notable sur CSR et continuera de comptabiliser son investissement dans cette entreprise selon la méthode de la mise en équivalence.

C. Opérations comptables résultant de la fusion de Sirius et de CSR

La prise de contrôle inversée et le maintien d'une participation substantielle dans CSR ont donné lieu aux opérations comptables suivantes :

- Un gain sur dilution hors trésorerie de 25,8 millions de dollars a été comptabilisé, ce qui représente le gain sur la participation cédée de 10,51 pour cent et la quote-part de la Société des actions de catégorie B de CSR qui ont été émises, déduction faite des pertes cumulatives de la Société dans Sirius qui n'avaient pas été comptabilisées.
- Les actions de catégorie B obtenues par la Société ont été évaluées à 5,8 millions de dollars, ce qui représente la différence entre la diminution de la participation de la Société dans Sirius et la quote-part de la Société dans le revenu tiré de l'émission des nouvelles actions de catégorie B.



11. Entreprises associées (suite)

Ces montants intègrent les ajustements effectués au deuxième trimestre pour assurer la conformité aux règles de comptabilisation des prises de contrôle inversées du traitement de la contrepartie présumée payée par Sirius pour acquérir CSR, et pour refléter des informations nouvellement obtenues dans le trimestre en cours.

Dans le cas d'une prise de contrôle inversée, la contrepartie réputée versée doit être basée sur la somme à déboursier pour donner aux actionnaires existants la même participation (en pourcentage) de l'entité regroupée issue de la prise de contrôle inversée, et non sur la contrepartie réellement versée. Cet ajustement a donné lieu à un gain sur dilution de 8,6 millions de dollars et à une diminution correspondante du nouvel investissement dans CSR.

Après le 30 juin 2011, la Société a pu obtenir de CSR de l'information qui n'était pas facilement accessible ou suffisamment fiable au moment où elle a publié ses premiers résultats trimestriels. Cette information portait principalement sur la constatation de pertes subies avant la fusion de Sirius qui n'avaient pas été comptabilisées antérieurement et des ajustements aux capitaux propres. Considérés collectivement, ces ajustements ont donné lieu à une diminution de 5,1 millions de dollars du gain sur dilution et à une diminution correspondante de 5,1 millions de dollars de la valeur de l'investissement dans CSR.

La convention de rachat d'actions prévoyait que Sirius et CSR feraient l'objet d'une vérification pour confirmer les soldes de trésorerie réels à la date de clôture de la transaction, qui se répercuteraient sur les montants finaux des distributions et des billets à recevoir par la Société. Par suite de cette vérification, la valeur des billets à recevoir en contrepartie des actions de catégorie A a augmenté de 0,5 million de dollars, une augmentation qui a été compensée par une hausse de 0,2 million de dollars du gain sur dilution et par une diminution de 0,3 million de dollars de l'investissement dans CSR.

D. Effet des résultats de CSR après la fusion

La date de clôture de l'exercice de l'entité CSR issue de la fusion est le 31 août et ne coïncide pas avec celle de la Société. IAS 28 *Participations dans des entreprises associées* prescrit que l'écart entre la date de clôture d'une entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois. La Société a inclus les résultats de CSR dans les siens pour la période allant jusqu'au 31 août 2011, en phase avec les dernières informations fournies par CSR qui peuvent être rendues publiques. La valeur de l'investissement au 30 septembre 2011, soit 6,9 millions de dollars, comprend 1,1 million de dollars correspondant à la part du résultat net et des variations des capitaux propres de CSR qui revient à la Société jusqu'au 31 août 2011.

11. Entreprises associées (suite)

E. Information financière sur CSR

L'information financière concernant les placements de la Société est résumée comme suit :

	Participation au :		Valeur comptable au :		Juste valeur au :	
	30 septembre 2011	31 mars 2011	30 septembre 2011	31 mars 2011	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>					
CSR (cat. B)	19,95%	-	6 900	-	53 749	-
Autres	-	-	17	17	17	17
Total de l'actif	-	-	6 917	17	53 766	17
Sirius (cat. A)	-	25%	-	(18 417)	-	(18 417)
Sirius (cat. C)	-	-	-	17 000	-	17 000
Total du passif	-	-	-	(1 417)	-	(1 417)

La juste valeur de l'investissement de la Société dans CSR au 30 septembre 2011 est basée sur le cours de clôture des actions de catégorie A de CSR au 30 septembre 2011. Au 31 mars 2011, la juste valeur de l'investissement de la Société dans Sirius a été établie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus, étant donné que les actions de Sirius ne sont pas cotées en bourse.

Les tableaux suivants présentent un résumé des informations financières touchant l'investissement de la Société dans son entreprise associée :

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre		Période de six mois se terminant le 30 septembre	
	2011 ¹	2010 ²	2011 ¹	2010 ²
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Revenus	55 546	40 526	98 631	77 320
Résultat net	8 154	7 038	14 277	8 635

¹ Les montants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2011 comprennent les résultats jusqu'au 31 août 2011 de l'entité issue du regroupement de CSR et de Sirius.

² Les montants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 septembre 2010 comprennent les résultats de Sirius jusqu'au 30 septembre 2010.



11. Entreprises associées (suite)

	30 septembre 2011 ¹	31 mars 2011 ²
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Actif	406 561	69 382
Passif	359 085	145 394

¹ Les montants au 30 septembre 2011 comprennent les résultats au 31 août 2011 de l'entité issue du regroupement de CSR et de Sirius.

² Les montants au 31 mars 2011 comprennent les résultats de Sirius au 31 mars 2011.

CSR n'est assujettie à aucune restriction importante en ce qui concerne le transfert de fonds à ses investisseurs.

12. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 septembre 2011	31 mars 2011
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Fournisseurs	34 596	53 279
Charges à payer	59 063	70 732
Autres	903	1324
	94 562	125 335

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel

La Société offre des régimes de retraite et des avantages de retraite à long terme fondés sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière, de même que d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, comme l'assurance vie postérieure à l'emploi.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est calculé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment le rendement attendu à long terme des actifs des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel *(suite)*

Le coût des services rendus au cours de la période, le coût financier de l'obligation au titre des prestations constituées et le rendement attendu des actifs du régime sont comptabilisés en résultat net dans la période où ils sont engagés ou obtenus. Le coût des services passés, qui résulte généralement d'un changement dans les prestations à payer pour des services passés en vertu d'un régime de retraite existant, est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis, sinon, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits à prestations soient acquis. Les gains et les pertes actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels sur les actifs des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs pour une période donnée. Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats réels des actifs et les prévisions établies, ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées.

L'obligation au titre de prestations définies est actualisée au moyen du taux déterminé par référence aux taux de rendement, à la fin de la période de présentation de l'information financière, des obligations de sociétés canadiennes de première qualité dont les échéances correspondent à peu près à l'échéance de l'obligation.

Les actifs et les passifs liés au personnel s'établissent comme suit :

	30 septembre 2011	31 mars 2011	30 septembre 2011	31 mars 2011
	Courant		Non courant	
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Actif au titre des prestations de retraite constituées	-	-	34,715	148,769
Passif au titre des prestations de retraite constituées	-	-	74,231	68,462
Avantages futurs du personnel	-	-	147,702	141,616
Indemnités de vacances	51,314	57,416	-	-
Réduction des effectifs et autres	12,778	12,956	-	-
Passifs liés aux salaires	64,194	74,331	190	190
	128,286	144,703	222,123	210,268

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations définies, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services éligibles et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations définies non capitalisés. Tous les régimes sont soumis à des évaluations actuarielles, qui ont été faites au moins tous les trois ans jusqu'à aujourd'hui et qui seront obligatoirement faites chaque année à partir de maintenant en vertu de nouvelles exigences réglementaires. La dernière évaluation été menée en décembre 2008, et la prochaine doit avoir lieu au plus tard en décembre 2011.



13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel *(suite)*

La Société souscrit également à un régime non contributif d'indemnités de fin de contrat de travail à long terme qui est destiné aux employés engagés avant le 1^{er} avril 2005, 1^{er} juillet 2005 ou le 1^{er} octobre 2005, selon le type d'employé. Sous ce régime, les employés qui comptent plus de trois ans d'ancienneté au moment de leur départ à la retraite ont alors le choix entre une indemnité pour longs états de service ou une bonification de leurs prestations de retraite. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services éligibles et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives jusqu'en mars 2005. La Société offre également à ses employés des avantages futurs comme des indemnités d'invalidité de longue durée et des indemnités d'accident du travail, le maintien des protections pour les employés en invalidité de longue durée et une assurance vie postérieure à l'emploi. Les dernières évaluations actuarielles du régime d'indemnités de fin de contrat de travail à long terme et du régime garantissant le maintien des protections remontent à décembre 2009.

L'actif des régimes de retraite et l'obligation au titre des prestations définies sont évalués au 30 septembre 2011.

Les évaluations actuarielles étaient fondées sur les principales hypothèses suivantes :

Hypothèses - taux annuels	30 septembre	31 mars
	2011	2011
Taux de rendement attendu à long terme des actifs des régimes	6,50%	6,50%
Taux d'actualisation utilisé pour établir le coût des prestations	5,25%	5,25%
Taux d'actualisation utilisé pour établir l'obligation au titre des prestations définies	4,75%	5,25%
Taux d'actualisation - indemnité de fin de contrat de travail	4,25%	5,00%
Taux d'actualisation - invalidité de longue durée	5,00%	5,00%
Taux d'actualisation - avantages postérieurs à l'emploi	5,25%	5,25%
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions	2,75%	2,75%
Évolution du coût des soins de santé	7.00% par an jusqu'en 2019, 4.50% après	7.00% par an jusqu'en 2019, 4.50% après
Indexation des prestations en cours de versement	1,65%	1,65%

13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel *(suite)*

Le montant de l'obligation de la Société au titre de ses régimes à prestations définies qui figure dans l'État consolidé résumé de la situation financière est le suivant :

	30 septembre 2011			31 mars 2011		
	Régimes de retraite	Régimes de retraite non capitalisé	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Régimes de retraite non capitalisé	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies	4 752 169	74 231	147 358	4 414 441	68 462	141 234
Juste valeur des actifs des régimes	4 786 884	-	-	4 563 210	-	-
	(34 715)	74 231	147 358	(148 769)	68 462	141 234
Moins:						
Coût non amorti des services passés pour lesquels les droits à prestations ne sont pas acquis	-	-	(344)	-	-	(382)
Passif (actif) net lié à l'obligation au titre des prestations définies	(34 715)	74 231	147 702	(148 769)	68 462	141 616

Les variations de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies ont été les suivantes :

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies, début de la période	4,482,903	141,234	4,388,497	140,490
Coût des services rendus au cours de la période	33,800	2,927	65,693	6,535
Coût financier	116,000	3,371	226,918	7,056
Cotisations des employés	18,074	-	37,630	-
Pertes (gains) actuariels	279,936	5,904	-	(153)
Coût des services passés ¹	15,000	-	-	-
Prestations versées	(119,313)	(6,078)	(235,835)	(12,694)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	4,826,400²	147,358	4,482,903³	141,234

¹ Coût estimatif de certaines exigences concernant les prestations minimales énoncées dans la Loi sur la norme de prestation de pension qui touchent le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada

² L'obligation au titre des prestations définies pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent à 4 752 169 000 \$ et à 74 231 000 \$ respectivement.

³ L'obligation au titre des prestations définies pour le régime capitalisé et celle pour les régimes non capitalisés s'élèvent à 4 414 441,000 \$ et à 68 462 000 \$ respectivement.



13. Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel *(suite)*

Les variations de la juste valeur des actifs des régimes ont été les suivantes :

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite	Autres avantages postérieurs à l'emploi
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Obligation au titre des prestations définies, début de la période	4 482 903	141 234	4 388 497	140 490
Coût des services rendus au cours de la période	33 800	2 927	65 693	6 535
Coût financier	116 000	3 371	226 918	7 056
Cotisations des employés	18 074	-	37 630	-
Pertes (gains) actuariels	279 936	5 904	-	(153)
Coût des services passés ¹	15 000	-	-	-
Prestations versées	(119 313)	(6 078)	(235 835)	(12 694)
Obligation au titre des prestations définies, fin de la période	4 826 400²	147 358	4 482 903³	141 234

Les montants comptabilisés en résultat global au titre de ces régimes de prestations définies sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre 2011		Période de six mois se terminant le 30 septembre 2011	
	2011	2010	2011	2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Coût des services rendus au cours de la période	18 362	18 857	36 724	37 871
Coût financier	59 685	58 500	119 370	116 972
Rendement attendu des actifs des régimes	(72 984)	(67 325)	(145 968)	(134 325)
Coût des services passés	(19)	(19)	14 962	(38)
Charge comptabilisée dans les résultats nets	5 044	10 013	25 088	20 480
Moins :				
Pertes (gains) actuariels comptabilisés en autres éléments du résultat global	195 112	(112 541)	133 816	(79 741)
Total	200 156	(102 528)	158 904	(59 261)

Les gains ou les pertes actuariels cumulatifs comptabilisés en autres éléments du résultat global se soldent par un gain de 103,7 millions de dollars au 30 septembre 2011 (gain de 79,7 millions de dollars en 2010).

14. Provisions

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
	Réclamations et poursuites	Environnement	Réclamations et poursuites	Environnement
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Solde, début de l'exercice	28 376	300	50 070	-
Provisions supplémentaires comptabilisées	2 080	-	6 649	300
Réductions consécutives à la réévaluation ou au règlement sans coût	(2 300)	-	6 177	-
Réductions consécutives à des paiements	(2 982)	-	(34 520)	-
Solde, fin de la période	25 174	300	28 376	300

Diverses réclamations ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société. Dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les enjeux portent principalement sur des évaluations foncières et les impôts fonciers correspondants, des tarifs des droits d'auteur, des griefs et d'autres litiges.

Bien des incertitudes entourent les poursuites, et le résultat de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Les réclamations dont l'issue est incertaine, qui pourraient donner lieu à des sorties de ressources ou qui ne sont pas mesurables sont réputées être des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 30 septembre 2011, la Société avait constitué des provisions d'une valeur de 25,2 millions de dollars (28,4 millions en mars 2011) au chapitre des litiges.

Des concentrations en biphényle polychloré (BPC) qui dépassent les critères fixés pour les sites industriels par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ont été relevées dans le sol de l'ancien site de transmission AM de la Société à Rimouski.

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2011, la Société a mené une évaluation des risques écologiques des différentes options de décontamination du sol qui s'offrent à elle.

L'étude, achevée à l'automne 2010, a dégagé une solution durable dont le coût est estimé à 0,3 million de dollars. Par conséquent, les coûts de décontamination du site, qui étaient considérés en tant que passif éventuel à la date de transition, sont maintenant comptabilisés à titre de provision. Le nettoyage du site devrait commencer en 2011-2012.



15. Revenus

La Société a comptabilisé des revenus provenant des sources suivantes :

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre		Période de six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Publicité	50 704	52 741	161 442	156 734
Location d'immeubles, de pylônes de transmission, d'installations et de services	10 356	11 350	19 241	18 504
Production	3 878	4 009	7 540	6 976
Programmation numérique	1 280	2 982	2 277	4 178
Droits de retransmission	2 873	2 610	3 875	3 488
Commandites d'émission	2 082	1 712	3 311	2 868
Autres services	1 459	679	2 531	2 071
Total des revenus liés à la prestation des services	72 632	76 083	200 217	194 819
Total des revenus liés aux services spécialisés	39 621	38 998	81 542	76 219
Total des revenus financiers	1 398	1 025	2 788	2 402
Contribution du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (FAPL)	12 877	7 550	22 320	15 339
Revenus de contra autres que publicité	-	196	-	336
Gain (perte) de change	89	93	(220)	101
Gain (perte) net provenant de l'évaluation à la juste valeur d'instruments financiers	1 459	(543)	1 574	242
Total des revenus	128 076	123 402	308 221	289 458

16. Financement public

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant la période :

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Financement des activités opérationnelles	239 001	244 892	502 433	573 339
Financement des immobilisations	25 000	24 109	50 568	49 500
Financement du fonds de roulement	999	999	1 999	1 999
	265 000	270 000	555 000	624 838

16. Financement public *(suite)*

Le financement public approuvé et reçu par la Société au cours de la période est comptabilisé comme suit dans les états financiers consolidés résumés.

Le crédit parlementaire pour les activités opérationnelles est comptabilisé basé sur les charges budgétaires dans l'État consolidé résumé du résultat (i.e. la différence nette entre les charges et les revenus autogénérés budgétés pour le trimestre).

Aux fins de la comptabilisation du crédit pour les activités opérationnelles reçu pour répondre aux besoins en capital, on comptabilise le crédit réel reçu dans la période s'il est inférieur aux charges budgétées nettes. Par contre, s'il est supérieur aux charges budgétées nettes, l'excédent est comptabilisé comme financement des activités opérationnelles différé et constaté comme revenus différés dans l'État de la situation financière

Les budgets trimestriels sont dérivés du budget annuel approuvé par le Conseil d'administration au début de chaque exercice. Ils reflètent le financement public attendu de l'exercice ainsi que les impacts saisonniers des charges et des revenus autogénérés.

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Financement des activités opérationnelles reçu	239 001	244 892	502 433	573 339
Crédit parlementaire d'exploitation reporté	18 663	24 741	-	(65 669)
Crédit parlementaire pour les activités opérationnelles comptabilisé dans l'État consolidé résumé du résultat	257 664	269 633	502 433	507 670

Le financement des immobilisations reçu est comptabilisé à titre de financement des immobilisations différé dans l'État consolidé résumé de la situation financière. Il est amorti et comptabilisé de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et l'équipement sous contrat de location-financement auxquels il se rapporte.

	30 septembre 2011	30 septembre 2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Solde, début de l'exercice	602 025	632 221
Financement public au titre des immobilisations	50 568	49 500
Amortissement du financement des immobilisations différé	(64 458)	(60 317)
Solde, fin de la période	588 135	621 404



17. Saisonnalité

Les crédits parlementaires exclus, environ 55 pour cent des revenus annuels de la Société se composent de revenus publicitaires ayant tendance à suivre un cycle saisonnier, ceux du deuxième trimestre étant habituellement inférieurs en raison de la baisse des cotes d'écoute durant la saison estivale. En plus d'être influencés par la programmation, les revenus publicitaires tendent à varier en fonction des conditions du marché et de l'économie en général. Les revenus d'abonnement varient moins d'un trimestre à un autre et représentent environ 20 pour cent des revenus totaux de la Société.

Les charges opérationnelles tendent également à suivre un cycle saisonnier lié aux variations de la grille de programmation.

18. Variations du fonds de roulement

	Période de trois mois se terminant le 30 septembre		Période de six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Provenance (utilisation) des flux de trésorerie :				
Clients et autres créances	50 387	28 564	24 251	40 042
Programmation	(22 868)	(14 586)	(54 102)	(34 222)
Stocks de produits dérivés	(45)	100	115	119
Charges payées d'avance	6 233	(5 310)	80 235	26 910
Billets à recevoir	(430)	(492)	(880)	(1 004)
Investissement net dans un contrat de location-financement	4	4	15	14
Créditeurs et charges à payer	12 337	4	(30 773)	(64 327)
Provisions	(2 021)	-	(3 202)	-
Obligation au titre de contrats de location-financement	1 135	1 212	2 161	2 291
Revenus différés	(1 068)	(944)	(694)	1 695
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	(7 423)	(35 864)	(15 833)	(14 028)
Dettes obligataires	5 729	5 909	11 487	11 846
Passif financier lié à la monétisation de créances	70	139	140	279
Effets à payer	24	24	3 114	2 551
	42 064	(21 240)	16 034	(27 834)

19. Engagements

La Société a conclu des engagements concernant le renouvellement de contrats d'achat et la signature de nouveaux contrats d'achat. La direction estime que ces nouveaux engagements, pour la période de six mois terminée le 30 septembre 2011, entraîneront des charges futures d'environ 197,7 millions de dollars. Au total, au 30 septembre 2011, la Société avait des engagements de 1 038,1 millions de dollars devant être payés au cours des 15 prochaines années.

20. Parties liées

Dans le cadre de l'exploitation courante, la Société conclut des transactions avec ces entités conformément aux conditions commerciales courantes applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises ainsi qu'aux prix du marché. Elle les comptabilise à la juste valeur. Les transactions suivantes ont été effectuées avec des parties liées :

A. Transactions avec parties liées autres que des entités liées à une autorité publique

	Entreprise associée		Régime de retraite de la Société	
	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2011	2010	2011	2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>			
Services fournis	528	614	1379	1377
Services reçus	-	-	-	-
Cotisations au Régime de retraite	-	-	-	-
	528	614	1379	1377

Les soldes suivants étaient impayés à la fin de la période de présentation de l'information financière :

	Sommes dues par des parties liées	
	30 septembre 2011	31 mars 2010
	<i>(en milliers de dollars)</i>	
Entreprise associée	195	354
	195	354

La partie liée en cause dans les transactions et les soldes présentés dans les tableaux ci-dessus est CSR, l'entreprise associée de la Société. Les sommes impayées ne sont pas garanties et seront réglées en espèces. Aucune charge n'a été comptabilisée dans la période en cours ou dans des périodes antérieures relativement à des créances irrécouvrables ou douteuses de parties liées.



20. Parties liées (suite)

B. Autres transactions avec une entreprise associée

Le 21 juin 2011, la Société a échangé sa participation dans Sirius contre des actions de CSR conformément aux conditions de la prise de contrôle inversée de CSR par Sirius. La prise de contrôle inversée et le maintien d'une influence notable dans l'entité fusionnée CSR ont amené la Société à constater un gain sur dilution hors trésorerie de 25,8 millions de dollars, ce qui représente la juste valeur de la réduction de la participation de CBC/Radio-Canada dans l'entité fusionnée. Ce montant est composé d'un gain de 3,3 millions de dollars sur la participation cédée et de la quote-part de CBC/Radio-Canada dans les actions émises de CSR, soit 22,5 millions de dollars. De plus, CBC/Radio-Canada a comptabilisé des dividendes de 5,1 millions de dollars provenant du rachat de son placement de 12,0 millions de dollars dans les actions de catégorie C de Sirius. Par ailleurs, la Société a obtenu un billet pour des dividendes déclarés sur les actions de catégorie A de l'entreprise associée. D'autres précisions sont fournies sur cette transaction à la note 11 des états financiers consolidés résumés.

C. Transactions avec des entités liées à une autorité publique

CBC | Radio-Canada est une société d'État appartenant exclusivement au gouvernement fédéral. La Société exerce ses activités dans un environnement économique dominé par des entités sous le contrôle direct ou indirect du gouvernement fédéral par l'entremise de ses autorités, organismes, entités affiliées et autres organisations (désignées collectivement par « entités liées à une autorité publique »). Elle fait des transactions avec d'autres entités liées à une autorité publique, notamment aux fins de l'achat et de la vente de biens, la prestation et la réception de services, la location de biens et l'utilisation de services publics.

Ces transactions sont effectuées dans le cadre normal des activités de la Société, à des conditions comparables à celles qui caractérisent les transactions faites avec d'autres entités non liées à une autorité publique. Dans le contexte de l'achat et de la vente de biens et de services, la Société s'est dotée de politiques d'approvisionnement, d'une stratégie de fixation des prix et d'un processus d'approbation qui ne tiennent pas compte des liens des contreparties avec une autorité publique.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2011, la direction estime que la Société a fourni des services évalués à 0,4 million de dollars (0,1 million en 2010) à des entités liées à une autorité publique et acheté de telles entités des biens et des services d'une valeur totale de 0,1 million de dollars (0,01 million en 2010). Pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, la direction estime que la valeur globale des transactions significatives effectuées par la Société avec des parties liées à une autorité publique s'élève à 0,9 million de dollars (0,3 million de dollars en 2010) et à 0,4 million de dollars (0,2 million de dollars en 2010) pour la prestation de services et l'achat de biens et de services respectivement.

21. Instruments financiers

A. Juste valeur

Les justes valeurs de la trésorerie, des clients et autres créances, de la tranche à court terme des billets à recevoir, des créditeurs et des charges à payer, des provisions, de la tranche à court terme de la dette obligataire, du passif financier lié à la monétisation de créances, de la tranche à court terme de l'obligation au titre de contrats de location-financement et de la tranche à court terme des effets à payer avoisinent les valeurs comptables de ces instruments en raison de leurs échéances rapprochées.

Le tableau ci-après présente les valeurs comptables et les justes valeurs des autres instruments financiers de la Société.

	30 septembre 2011		31 mars 2011		Méthode ¹	Note
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeurs		
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Instruments financiers à la juste valeur						
Actifs financiers dérivés	773	773	-	-	Niveau 1	(a)
Actifs financiers dérivés	36	36	-	-	Niveau 3	(c)
Passifs financiers dérivés	-	-	715	715	Niveau 1	(a)
Placements à long terme - actions de catégorie C sans droit de vote	-	-	17 000	17 000	Niveau 2	(b)
Instruments financiers évalués au coût amorti						
Billets à recevoir (tranche à long terme)	50 991	60 089	51 765	56 775		
Investissement net dans un contrat de location-financement (tranche à long terme)	55 346	66 398	56 577	62 594		
Dette obligataire (tranche à long terme)	293 984	406 164	299 237	382 250		
Obligation au titre de contrats de location-financement (tranche à long terme)	59 142	64 287	64 136	68 634		
Effets à payer (tranche à long terme)	121 701	136 047	124 353	128 045		

1 La méthode renvoie à la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau hiérarchique reflète la transparence des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs :

- Niveau 1 - prix cotés d'instruments d'actif ou de passif identiques sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 - données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables directement.
- Niveau 3 - données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

a) La juste valeur repose sur les cours du marché à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière.

b) La juste valeur est estimée en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus.

c) La juste valeur est estimée en utilisant des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables).

